



## **Remerciements**

Je tiens à remercier tout d'abord M. Dominique Arot, directeur de la Bibliothèque Municipale de Lille d'avoir accepté de diriger ce travail.

Je remercie également Mme Catherine Pouyet, directrice de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, pour m'avoir accueilli dans son établissement et associé au travail de l'équipe de direction.

Je tiens à exprimer mon entière gratitude à M. Jean-Marc Vidal, conservateur responsable de l'action culturelle, auprès duquel j'ai énormément appris durant mes trois mois de stage.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des équipes des bibliothèques, et en particulier : Mme Fanette Arnaud, Mme Cécile Bagieu, Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, M. Patrick Boudol, Mme Annie Brigant, Mme Nadine Caron, Mme Sylvie Charletty, M. Jean-Jacques Choukroun, Mme Michèle Dollmann, Mme Martine Ducor, Mme Sandrine Durand, Mme Katy Feinstein, Mme Césaltina Gama, Mme Jeanne-Claude Greslou, Mme Valérie Laïck, Mme Françoise Lannou, Mme Marion Lhuillier, Mme Maryse Oudjaoudi, Mme Brigitte Oued, Mme Anne-Marie Ruef, Mme Anne Theureau, Mme Simone Toulouse, Mme Elsa Vernay, Mme Annie Vuillermoz.

Je remercie enfin Mme Carine D'Inca et l'équipe de Grenoble Ville-lecture pour leur accueil chaleureux.

## **Résumé :**

Cette étude est consacrée aux partenariats et aux coopérations dans les projets d'action culturelle en bibliothèque. Prenant appui sur les actions menées à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, elle constitue une réflexion sur les enjeux de la conduite de projets en partenariat pour les professionnels des bibliothèques. Il s'agit également de dégager une typologie des différents partenaires et de proposer des éléments de méthode.

Descripteurs :

Bibliothèques – Activités culturelles – France

Relations bibliothèque – Collectivités – France

Coopération entre bibliothèques – France

Bibliothèques municipales – France – Grenoble (Isère)

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

**Abstract :**

The subject of this study is cooperation and partnership in public library cultural activities. From the example of Grenoble public library activities, it brings out the interest of partnership for librarians. This work also contains a partners classification and some advice for partnership.

## Keywords :

Libraries – Cultural programs – France

Libraries and community – France

Library cooperation – France

# Sommaire

INTRODUCTION .....	7
--------------------	---

<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>8</b>
--	----------

1. CADRE THÉORIQUE .....	8
1.1. <i>Partenariat et coopération dans le domaine de l'action culturelle : une pratique courante mais peu étudiée</i> .....	8
1.2. <i>Définition des notions employées</i> .....	11
1.3. <i>Partenariat et coopération dans le domaine de l'action culturelle : quels enjeux pour la profession ?</i> .....	16
2. CONTEXTE DE L'ÉTUDE .....	17
2.1. <i>L'action culturelle et les partenariats des bibliothèques municipales en Rhône-Alpes : une étude conduite par l'ARALD</i> .....	17
2.2. <i>Le contexte culturel grenoblois</i> .....	19
2.3. <i>Le réseau des bibliothèques de Grenoble et son service action culturelle</i> .....	22
2.3.1. Les bibliothèques du réseau .....	22
2.3.2. Quelques données .....	26
2.3.3. Le service action culturelle .....	27

<b>DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE DE CAS</b> .....	<b>30</b>
---	-----------

1. PARTENARIAT ET COOPÉRATION DANS LES ACTIONS CULTURELLES TOUS PUBLICS .....	30
1.1. <i>Littérature</i> .....	30
1.2. <i>Théâtre et arts du récit</i> .....	38
1.3. <i>Arts plastiques</i> .....	39
1.4. <i>Musique</i> .....	40
1.5. <i>Vidéo/Cinéma</i> .....	42
1.6. <i>Sciences et techniques</i> .....	42
1.7. <i>Sciences humaines et débats de société</i> .....	43

2. PARTENARIAT ET COOPÉRATION DANS LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIO-CULTURELLES .....	45
3. TROIS GRANDES OPÉRATIONS EN PARTENARIAT : UN BÉBÉ / UN LIVRE, LES SAISONS STENDHALIENNES ET LE PRINTEMPS DU LIVRE .....	47
3.1. <i>Un bébé / un livre</i> .....	48
3.2. <i>Les Saisons stendhaliennes et l'exposition Stendhal</i> .....	50
3.3. <i>Le Printemps du livre de Grenoble</i> .....	55
<b>TROISIÈME PARTIE : BILAN ET PISTES DE RÉFLEXION .....</b>	<b>60</b>
1. POURQUOI MENER DES PROJETS D'ACTION CULTURELLE EN PARTENARIAT ? .....	60
1.1. <i>S'insérer dans la vie culturelle municipale</i> .....	61
1.2. <i>Mutualiser les compétences et les moyens</i> .....	63
1.3. <i>Élargir les publics</i> .....	64
2. AVEC QUELS PARTENAIRES TRAVAILLER ? .....	65
2.1. <i>Dans le cadre d'une coopération avec la tutelle et les bibliothèques</i> .....	65
2.2. <i>Dans le cadre d'un partenariat</i> .....	66
2.2.1. Les institutions culturelles .....	67
2.2.2. Les « associations » .....	67
2.2.3. Les établissements d'enseignement et de formation .....	68
2.2.4. Les structures d'accueil de publics spécifiques .....	69
2.2.5. Les librairies et les éditeurs .....	70
3. COMMENT MENER DES PROJETS D'ACTION CULTURELLE EN PARTENARIAT ? .....	71
3.1. <i>Organisation et moyens</i> .....	71
3.2. <i>Compétences</i> .....	72
3.3. <i>Méthodes</i> .....	73
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>78</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>81</b>

## ***Introduction***

Selon une enquête du CREDOC<sup>1</sup> dont les conclusions sont parues en mai 2006, 38 % des usagers voient dans la bibliothèque un espace culturel plutôt qu'un simple lieu pour emprunter des livres (16 %). À cette demande du public, les bibliothèques répondent par une programmation culturelle de plus en plus variée et de plus en plus exigeante. Loin de constituer un éloignement par rapport à leur fonction fondamentale, ces actions sont une manière de poursuivre autrement les objectifs de développement de la lecture et de médiation culturelle qui sont au centre de leurs missions de service public culturel. Mais cette diversification des activités des bibliothèques ne va évidemment pas sans un bouleversement profond des habitudes de travail des bibliothécaires. Le changement essentiel introduit par ces actions est la conduite de projets en partenariat et en coopération. Très peu d'actions culturelles en effet seraient proposées au public avec les seuls moyens humains et financiers de la bibliothèque, elles impliquent toujours un ou plusieurs partenaires qui acceptent de partager leur savoir-faire avec les bibliothécaires. C'est cette nouvelle pratique professionnelle que nous avons décidé d'interroger lors de notre stage d'étude à la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Prenant appui sur le matériau très riche que constitue la programmation culturelle de cet établissement, nous avons voulu mener une réflexion sur les enjeux et les méthodes de la conduite de projet culturel en partenariat et en coopération. L'étude de ce dénominateur commun à la quasi-totalité des projets menés nous a permis également de dresser un état des lieux des actions culturelles en bibliothèque municipale.

---

<sup>1</sup> Les conclusions de cette enquête sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf> (consulté le 10/12/06)

# ***Première partie : cadre théorique et contexte de l'étude***

## **1. Cadre théorique**

### **1.1. Partenariat et coopération dans le domaine de l'action culturelle : une pratique courante mais peu étudiée**

L'idée d'aborder la réalité de l'action culturelle en bibliothèque municipale sous l'angle du partenariat et de la coopération s'est dégagée peu à peu comme une nécessité au cours de notre stage au service action culturelle des bibliothèques de Grenoble. Partis d'une observation sans a priori des activités culturelles de l'établissement, et en particulier du travail quotidien du conservateur chargé de coordonner ces actions, il nous est apparu que la dimension partenariale était au cœur de l'organisation de ces projets, et qu'elle en était même dans certains cas à l'origine. Le rôle du responsable de l'action culturelle au sein du réseau, tout comme celui des bibliothécaires impliqués, consiste en grande partie à tisser un réseau de partenaires partageant les mêmes objectifs de démocratisation culturelle et de diffusion des savoirs. Sans ces partenaires, la plupart de ces actions n'auraient pas pu voir le jour faute de compétences ou de moyens. L'autarcie est tout simplement impossible dans ce domaine puisqu'il s'agit précisément d'ouvrir les bibliothèques à l'ensemble des pratiques de la culture et du savoir, de donner vie aux collections en invitant les créateurs, les interprètes ou les commentateurs à préparer et à prolonger la lecture, l'écoute, le visionnage...

Une enquête récente de l'ARALD<sup>2</sup> confirme l'importance du tissu partenarial dans les actions culturelles menées par les bibliothèques municipales en Rhône-

---

<sup>2</sup> Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), *et al.* ; étude rédigée par Bertrand CALENGE, avec la collab. de Marine MANOHA. *Les Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes, des acteurs culturels au service de la population*. Annecy : ARALD, 2006.

Alpes. Pour 216 bibliothèques ayant organisé des manifestations culturelles en 2003, on dénombre 780 partenariats avec 551 partenaires différents. Bertrand Calenge souligne dans l'analyse de cette enquête que « grâce à ces partenariats, les bibliothèques ouvrent leurs publics, et plus généralement la population communale, à l'échange et au partage d'expérience »<sup>3</sup>. Nous pourrions ajouter que l'« ouverture à l'échange et au partage d'expérience » permet également de qualifier la démarche des bibliothécaires engagés dans ces partenariats.

Comment expliquer alors que les partenariats soient si peu abordés tant dans la formation initiale et continue des professionnels des bibliothèques que dans la littérature bibliothéconomique de langue française ? Il faut tout d'abord remarquer que la bibliographie relative à l'action culturelle en bibliothèque est assez peu fournie en regard de l'importance que prend cette dimension du métier. De la même façon, l'action culturelle occupe une place minime dans les formations aux métiers des bibliothèques. Doit-on voir dans ce relatif désintérêt une gêne persistante face à cette diversification du métier de bibliothécaire ? Toujours est-il que dans les ouvrages consacrés à l'action culturelle on ne trouve que très peu de pages dédiées au partenariat. Davantage d'ouvrages abordent la coopération entre bibliothèques ou des partenariats particuliers.

Seuls deux ouvrages sont totalement consacrés aux partenariats des bibliothèques. Le premier, faisant une large place aux partenariats culturels, est celui de Dominique Arot, intitulé *Les Partenariats des bibliothèques*<sup>4</sup>. Son champ d'étude est plus large que le nôtre, puisqu'il ne se limite pas aux partenariats culturels, et il s'intéresse à un autre type d'établissement, les bibliothèques françaises à l'étranger. Il fournit cependant une typologie des partenaires et une méthodologie qui nous ont beaucoup servi dans notre recherche. Le second, *Partenariat et bibliothèques : domaines culturel et international*<sup>5</sup>, édité sous la direction de Marie Dinclaux et Jean-Pierre Vosgin, est le compte-rendu d'un colloque organisé par l'IUT Michel de Montaigne de Bordeaux en avril 1997. C'est également un outil précieux, en particulier pour sa première partie,

---

<sup>3</sup> *Op. cit.* p. 66

<sup>4</sup> AROT Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*. Paris : ADFP ; Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, 366 p

<sup>5</sup> DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.). *Partenariats et bibliothèques. Domaines culturel et international*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1998, 120 p.

comportant une méthodologie du partenariat élaborée par Claudie Tabet et une enquête sociologique sur les partenariats culturels menée par Jean-Pierre Vosgin avec des étudiants de DUT. Signalons enfin l'ouvrage de référence de Claudie Tabet, *La Bibliothèque hors-les-murs*<sup>6</sup>, qui aborde une partie importante des actions culturelles en partenariat, celles qui visent au développement de la lecture en dehors de l'institution bibliothèque, dans une démarche socio-culturelle. Nous aborderons cette dimension de l'action culturelle lorsque nous rendrons compte de l'activité de la Bibliothèque des relais lectures<sup>7</sup>.

Nous avons trouvé également un certain nombre de travaux de conservateurs stagiaires consacrés à l'animation en bibliothèque publique, dont certains abordent succinctement la question du partenariat<sup>8</sup>. De même, quelques mémoires d'étude de DCB sont consacrés à des actions partenariales ou coopératives particulières<sup>9</sup> ou à la mise en place de partenariats en général dans une bibliothèque donnée<sup>10</sup>. Aucune étude à notre connaissance ne porte spécifiquement sur le partenariat et la coopération dans le domaine de l'action culturelle en bibliothèque municipale. Il nous a donc semblé intéressant de dresser un panorama de l'ensemble des acteurs qui contribuent à ces projets et de mener une réflexion sur la nature de leur collaboration afin d'en tirer des conclusions pratiques pour la mise en place de telles actions. Suite à une première phase d'observation et de recherche documentaire, il nous a fallu tout d'abord forger les outils intellectuels de compréhension de ces pratiques. Cela passait tout d'abord par une mise au point définitionnelle des différentes notions que nous allions manier et que la littérature professionnelle laissait souvent dans le flou. Cela passait ensuite par la définition d'une problématique qui permette d'appréhender le phénomène en répondant aux questions que peut se poser un professionnel face à cette diversification de son métier.

---

<sup>6</sup> TABET Claudie. *La Bibliothèque hors les murs*. Nouv. éd. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2004, 317 p.

<sup>7</sup> Cf. *infra*.

<sup>8</sup> Cf. en particulier le mémoire d'étude de THIRIET Mathilde (DCB13), *La formalisation de l'action culturelle réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, sous la dir. de Danielle Taesch. ENSSIB : 2005, qui consacre un chapitre au travail en réseau et aux partenariats, pp. 57-64.

<sup>9</sup> Cf. par ex. AURENCHE Blandine. *Mise en place d'un projet en partenariat pour le Temps des Livres 1996 dans le 19ème arrondissement à Paris*. Villeurbanne : IFB, 1994.

PANTALEO Sandrine. *Le rôle social des bibliothèques et les ressources du partenariat à partir de l'exemple de la bibliothèque jeunesse Crimée*. Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

<sup>10</sup> Cf. par ex. PORTE Christine. *Définition d'une logique de partenariat entre une bibliothèque en création et son futur environnement La Goutte d'Or*. Villeurbanne : IFB, 1996.

## 1.2. Définition des notions employées

### *Action culturelle et animation*

Si notre préférence va à l'expression *action culturelle*, que nous avons employée dans le titre de ce mémoire, nous ne nous interdirons pas d'employer également le terme d'*animation*. Nous préférons en effet parler d'action culturelle puisqu'il nous semble que la formule a gardé une dimension politique de démocratisation de la culture qui fait défaut au sens courant d'*animation*. La contamination de l'expression *mettre de l'animation* a accentué la seule dimension ludique du terme, qui peut correspondre à certaines actions menées en bibliothèque – en particulier à destination de la jeunesse – mais auxquelles on ne saurait réduire l'offre culturelle. Le sens premier de l'expression *animation culturelle* est pourtant tout autre et trouve sa source dans les mouvements d'Éducation populaire d'après-guerre<sup>11</sup>. Elle désignait alors un travail de *médiation* culturelle à dimension pédagogique qui visait à accompagner les classes populaires dans la découverte des arts. Après 68, la dimension « participative » du terme *animation* s'accroît, ce dont rend encore compte la troisième définition proposée par le Robert : « 3. (1972) Méthodes de conduite d'un groupe qui favorisent l'intégration et la participation de ses membres à la vie collective (cf. dynamique de groupe). Ex. *L'animation d'une maison de la culture, d'un centre aéré.* » Le dernier exemple mentionné par le dictionnaire rend bien compte des difficultés d'usage du terme...

---

<sup>11</sup> Nous empruntons ce rappel historique à URFALINO Philippe. *L'Invention de la politique culturelle*. Paris : Hachette, 2004, 427 p.

Le terme d'*action culturelle* est quant à lui directement rattaché à l'héritage malrucien. Il a désigné dès la création du Ministère chargé des Affaires culturelles en 1959 la philosophie d'action définie par André Malraux et son directeur général des Arts et des Lettres, Gaëtan Picon. Cette notion a été forgée précisément pour se distinguer de l'animation, trop associée à l'Éducation populaire dont Malraux voulut se démarquer après avoir repris la plupart de ses idéaux, en particulier l'objectif de démocratisation culturelle. L'action culturelle récuse la démarche pédagogique pour privilégier une rencontre directe avec le public, une mise en présence de l'art capable par lui seul de provoquer l'émotion esthétique en tout individu.

Avec le temps la distinction entre les deux notions a tendu à s'effacer, comme le souligne Philippe Urfalino :

« Il est rapidement apparu que, dans l'histoire culturelle, tous les mots sont piégés, car leur usage et leur inscription dans des couples d'opposés ont beaucoup changé, parfois d'une année sur l'autre. [...] Celui d'animation a fortement varié, s'opposant à éducation avant de devenir le pendant de création. De son côté, l'action culturelle s'opposait à l'Éducation populaire et signifiait la mise en relation directe de l'art et du public, sans intermédiaire pédagogique, avant de signifier, au contraire, le travail de médiation entre la création et les publics.<sup>12</sup> »

Cependant, il nous semble utile de maintenir la distinction d'origine afin de différencier par le terme d'*animation* les actions à forte dimension pédagogique, où le travail de médiation occupe une place importante et visible. Il s'agit alors d'*aller chercher* activement le public et de l'accompagner dans les domaines du savoir et de la création qui lui sont étrangers. On rend alors toute sa force et toute sa noblesse à la notion d'animation culturelle, où le didactique peut s'appuyer sur le ludique sans pour autant viser le simple loisir. Certaines actions en direction de la jeunesse (ateliers, expositions) ou des publics éloignés de la lecture entrent dans la définition de l'animation.

---

<sup>12</sup> *Op. cit.*, p. 16.

Nous réserverons ainsi l'expression d'*action culturelle* aux actions de mise en contact direct du public avec la création artistique et les savoirs. La rencontre d'un écrivain ou d'un penseur, une lecture ou un concert sont, la plupart du temps, dépourvus d'une dimension didactique. Ils fonctionnent davantage sur le mode de l'immédiateté que sur celui de la médiation, même si la rencontre est animée par un tiers. Bien entendu, la frontière entre animation et action culturelle est parfois ténue et les deux démarches sont complémentaires. L'animation vise idéalement à mener les publics à s'intéresser aux actions culturelles.

Nous nommerons enfin la démarche d'ensemble qui réunit animation et action culturelle une *politique d'action culturelle*, c'est-à-dire un projet cohérent de service public de la culture, destiné à toucher le plus large public possible. Cette politique est souvent implicite puisqu'il n'existe pas, la plupart du temps, de charte de l'action culturelle au même titre qu'une charte des collections.

#### *Coordination, coopération, partenariat, prestation*

A travers ces définitions, il s'agit pour nous de forger des outils conceptuels suffisamment fins pour appréhender différents degrés et différentes natures de collaboration en vue d'une action commune. Nous concevons cette clarification définitionnelle comme un début de réflexion sur le partenariat et la coopération, comme une grille de lecture pour analyser les données recueillies durant notre stage.

Si nous avons tenu à distinguer *partenariat* et *coopération*, qui sont parfois employés indifféremment, c'est qu'il nous semble que ces deux termes désignent deux modalités de collaboration liées à la nature des participants.

En effet, si les deux termes évoquent l'association d'entités en vue d'un objectif commun, le *partenariat* « se noue dans un milieu qui n'est pas homogène »<sup>13</sup>, pour reprendre l'expression de Dominique Arot. Le partenariat décrit donc, dans le cas qui nous intéresse, une collaboration entre une bibliothèque et par exemple, une autre institution culturelle (musée, conservatoire...), une association ou un établissement éducatif. Il implique un apport mutuel de savoirs, de savoir-faire et de moyens entre cultures professionnelles différentes. La notion de partenariat comporte également un principe d'égalité entre les partenaires – dont l'investissement dans l'action commune doit être équitablement réparti – et donc de respect mutuel et d'écoute réciproque. Rappelons enfin que le terme est d'usage récent en français (1984), qu'il vient de l'anglais *partnership* et qu'il a longtemps été rattaché au seul secteur privé.

Nous réserverons par ailleurs le terme de *coopération* à une collaboration entre milieux professionnels homogènes, donc dans notre cas entre bibliothèques ou entre les bibliothèques et leur tutelle. C'est ainsi qu'il est le plus couramment employé dans la littérature bibliothéconomique et dans la profession, même s'il arrive qu'on l'emploie pour partenariat. On réduit souvent la coopération entre bibliothèques aux seules dimensions technique et documentaire, sans doute parce que ce fut longtemps le seul domaine concerné. Toutefois, le développement de nouveaux services, et en particulier en matière d'action culturelle, ouvre naturellement de nouvelles perspectives à la coopération. La pratique reste la même, à savoir la complémentarité et le partage des ressources pour assurer un service public de la lecture de qualité. Nous ne voyons donc pas de nécessité à restreindre l'usage du terme coopération à la seule dimension technique. Enfin, comme le partenariat, la coopération implique bien entendu d'être à l'écoute de l'autre et d'œuvrer à égalité à un objectif commun.

---

<sup>13</sup> AROT Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*, p. 15.

Pour désigner la coopération au sein même du réseau des bibliothèques municipales nous emploierons le terme *coordination*, au sens d'« agencement des parties d'un tout pour une fin déterminée » (Le Robert). Nous entendons par coordination à la fois la coopération interne au réseau et la tâche de gestion de cette coopération qu'assume un responsable transversal (en particulier, de l'action culturelle).

Nous distinguerons enfin le partenariat et la *prestation*, au sens de la fourniture d'un bien ou d'un service, la plupart du temps contre paiement.

Ces différents termes nous permettent de différencier des collaborations de nature et de degré différents. Nous pouvons les classer par degré de proximité décroissant : la coordination, au sein même du réseau, la coopération, au sein d'une même profession, le partenariat, engagement commun de partenaires différents, et la prestation, où l'intervenant reste relativement autonome. Bien entendu, il existe en réalité de nombreuses porosités entre ces pratiques : la coopération s'apparente au partenariat puisqu'elle constitue aussi un partage de savoirs et de savoir-faire, le milieu n'étant jamais totalement homogène d'une bibliothèque à une autre. De même, le partenariat entre institutions culturelles régies par la même tutelle se fait dans une relation de proximité qui peut évoquer la coopération. Le passage du partenariat à la prestation est tout aussi délicat : quand est-on dans le véritable partenariat ? Quand bascule-t-on dans la prestation de service ? Il est délicat par exemple de qualifier un auteur invité et rémunéré de prestataire alors que le travail de préparation de l'action est l'occasion d'un véritable partenariat. De même, certaines interventions d'associations ou d'artistes dans la bibliothèque, même bénévoles, s'apparentent à de la prestation lorsque le rôle de la bibliothèque se limite à de l'accueil. Nous reviendrons sur les limites de ces notions dans notre étude de cas.

### **1.3. Partenariat et coopération dans le domaine de l'action culturelle : quels enjeux pour la profession ?**

Avec l'acquisition d'une expertise en nouvelles technologies, le travail en partenariat dans le domaine de l'action culturelle est certainement l'un des enjeux essentiels de la diversification du métier de bibliothécaire dans la période actuelle. Cette diversification s'inscrit dans la nécessité pour les bibliothèques d'offrir de nouveaux services aux publics et de se positionner résolument comme un établissement culturel public de premier plan dans un contexte de concurrence forte des industries culturelles. La stagnation de la fréquentation et la baisse des inscriptions perçues par l'ensemble de la profession ont conduit à une remise en cause salutaire de l'exercice courant du métier. La mise en commun des volontés et des moyens en matière d'action culturelle à destination du plus large public possible semble constituer l'une des réponses des bibliothécaires à l'essoufflement de la démocratisation culturelle.

La question principale qui sous-tendra donc cette étude est la suivante : en quoi l'ouverture à d'autres univers professionnels et la mise en commun des compétences permettent-elles aux bibliothèques d'assumer pleinement leur rôle de service public culturel ? En d'autres termes, en quoi le partenariat et la coopération sont-ils une nécessité dans le contexte actuel ? Ce qui implique également de répondre aux questions suivantes : avec qui développer des partenariats pertinents par rapport cette mission de service public culturel ? Pour les bibliothèques, qu'exige le rôle de partenaire en termes d'organisation et de moyens ? Pour les bibliothécaires, quelles compétences sont requises pour mener à bien un projet en partenariat ? Comment peut-on s'y prendre et quels écueils faut-il éviter ? Ce dernier point nous conduira évidemment à poser la question des difficultés du partenariat, et question corollaire, celle de son évaluation.

## 2. Contexte de l'étude

### 2.1. L'action culturelle et les partenariats des bibliothèques municipales en Rhône-Alpes : une étude conduite par l'ARALD

La bibliothèque municipale de Grenoble s'inscrit tout d'abord dans un ensemble de bibliothèques municipales rhône-alpines actives en matière d'action culturelle. Une étude récente conduite par l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD)<sup>14</sup> a souligné l'importance de cette dimension d'acteur culturel pour les bibliothèques de la région. La même ARALD a par ailleurs mis en place en novembre 2006 un portail internet des bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes<sup>15</sup> qui constitue un bel exemple de coopération. Ce portail permet d'accéder à un catalogue collectif, mais également de consulter une page d'actualités recensant les actions culturelles de l'ensemble des bibliothèques concernées et de visiter des expositions virtuelles. Ces bibliothèques disposent donc à présent d'un outil commun de communication permettant de rendre compte de la grande diversité de leurs activités culturelles.

Sur les 229 bibliothèques sur lesquelles portait l'enquête, seules 13 n'avaient pas réalisé d'action culturelle en 2003. Trois types d'actions sont recensées : les manifestations simples (exposition, rencontre, débat...), les manifestations combinatoires (plusieurs actions autour d'un thème) et les manifestations continues (cercles de lecture, heures du conte, cycles de conférences). Les expositions représentent 50% des manifestations simples, les spectacles 30%, les conférences/rencontres/débats 20%. Les manifestations continues concernent la moitié des bibliothèques.

---

<sup>14</sup> Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), *et al.* ; étude rédigée par Bertrand CALENGE, avec la collab. de Marine MANOHA. *Les Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes, des acteurs culturels au service de la population*. Annecy : ARALD, 2006.

<sup>15</sup> <http://www.lectura.fr/>

Il ressort de l'enquête que l'aspect partenarial est essentiel dans ce type d'actions. Cela est fréquemment lié à l'inscription de ces actions dans des opérations de dimension locale, régionale ou nationale propices aux partenariats. Parmi ces opérations initiées à l'extérieur de la bibliothèque, les projets portés par les municipalités occupent une place importante et impliquent des coopérations et des partenariats. C'est le cas par exemple des différents contrats de ville ou d'agglomération, signés entre différents partenaires institutionnels et l'Etat – ville-lecture, éducatif local, petite enfance, etc. – comportant un volet action culturelle plus ou moins important. Le développement de la lecture des enfants et des jeunes constituant une priorité pour les municipalités et leurs bibliothèques, le premier partenaire au niveau local est évidemment l'éducation nationale.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, sur les 216 bibliothèques ayant organisé des manifestations culturelles en 2003, 780 partenariats sont recensés, avec 551 partenaires différents. La diversité des partenaires est manifeste. Parmi ceux-ci, les partenaires publics sont les plus nombreux (228) et totalisent 50 % des partenariats. Les établissements scolaires viennent en tête, suivent les services municipaux (petite enfance, sports, santé) et les autres institutions culturelles municipales (musée, archives, conservatoire). Les partenaires associatifs occupent également une place importante (182 associations citées) et sont davantage impliqués dans des actions ponctuelles. Viennent enfin les partenaires du secteur privé (128), représentant principalement le secteur culturel (librairies, cinémas...).

Enfin, le département de l'Isère remporte la palme des bibliothèques partenariales avec un total de 211 partenariats dans les manifestations culturelles. A titre de comparaison, les bibliothèques du Rhône en dénombrent 155, mais avec un nombre de partenaires à peu près égal. Ce qui signifie sans doute que les partenariats noués sont souvent pérennes puisqu'ils portent sur plusieurs opérations. Ces chiffres reflètent en tout cas la multiplicité des partenariats que nous avons pu observer sur le terrain. Une explication possible réside dans l'exceptionnel tissu associatif isérois (42 partenaires recensés dans l'étude contre 34 dans le Rhône), et en particulier grenoblois.

## 2.2. Le contexte culturel grenoblois

Le réseau des bibliothèques de Grenoble s'intègre également dans un paysage municipal particulièrement dynamique en matière culturelle. Grenoble est une ville reconnue pour sa richesse culturelle au niveau national, tant pour la qualité de l'offre que pour la densité de ses équipements et l'importance des moyens mis en œuvre. A une offre culturelle très variée – qu'elle émane de structures publiques, associatives ou privées – répond une demande également très forte de la part des grenoblois.

Quinzième ville de France par sa population (hors Paris), la ville de Grenoble a un niveau de dépenses culturelles qui la situe en 8<sup>e</sup> position des villes de 150 000 habitants<sup>16</sup>. Le budget de la culture représente 26 350 000 € en fonctionnement (assumé à 73% par la ville) et 6 104 000 € en investissement, soit respectivement 12% et 13% des dépenses de la ville. Neuf établissements culturels sont gérés en régie directe : le réseau des bibliothèques, le Musée de Grenoble, le Museum d'histoire naturelle, le Conservatoire national de région, l'École supérieure d'art, le Théâtre municipal, la salle Juliet Berto, le Théâtre de Poche et l'Ancien musée de peinture. La ville finance également deux établissements publics : la prestigieuse MC2, Maison de la culture de Grenoble récemment rénovée, et la Régie 2 C, regroupant deux salles de concert. Elle subventionne un Centre national d'art contemporain (Le Magasin), un centre chorégraphique national, un CDN, un certain nombre de théâtres et de compagnies, une cinémathèque, un cinéma d'art et d'essai, et un grand nombre de festivals... Enfin, sur 350 associations culturelles environ, 144 ont reçu des subventions en 2004.

Ce grand nombre d'équipements culturels abrite de véritables pôles d'excellence dans tous les domaines de la création. Prenons par exemple les arts plastiques avec le Musée de Grenoble, qui compte 14 000 œuvres de toutes périodes et qui possède l'une des plus belles collections d'art moderne de France. Nous pourrions également citer la musique, avec les musiciens du Louvre dirigés par Marc Minkowski, ou la danse, avec le travail reconnu de Jean-Claude Gallotta

---

<sup>16</sup> Toutes ces informations sur la culture à Grenoble sont tirées d'un document produit par la Direction des Affaires Culturelles (DAC). *Grenoble et la culture*. Octobre 2006, 47 p.

au Centre chorégraphique national... Il faut ajouter à cela l'offre privée et associative, par exemple dans les domaines de la musique, avec de multiples lieux (salles de concert, cafés...), ou du cinéma, avec là aussi un grand nombre de salles à la programmation complémentaire et aux tarifs attractifs. Cette qualité de l'offre culturelle grenobloise s'illustre également par de nombreux festivals : de musique (Grenoble Jazz Festival, Rocktambule, les 38<sup>e</sup> Rugissants...), de théâtre (Festival du Jeune Théâtre européen), ou de cinéma (Festival du court métrage).

Le livre et la lecture ne sont pas en reste dans ce dynamisme culturel, à travers le réseau des bibliothèques bien entendu, et au-delà grâce à l'action de l'ensemble des partenaires publics, associatifs ou privés. Grenoble Ville-lecture<sup>17</sup>, service municipal créé par un contrat ville-lecture et organisant le Printemps du livre en partenariat avec la bibliothèque, a également un rôle de coordination entre les différents acteurs promouvant le livre : les professionnels du livre (bibliothécaires, éditeurs, auteurs, libraires), les associations culturelles et les établissements scolaires. La présence d'éditeurs (le plus connu étant Glénat), de nombreuses librairies – pour certaines très spécialisées, comme *Le Sphinx* en philosophie, *La Dérive* en psychologie et la *Dérive jeunesse* en littérature jeunesse, *Gaia* en livres de voyages, *Omerveilles* en science-fiction, ou *Bonnes Nouvelles*, librairie entièrement consacrée à la petite édition – et de bouquinistes rend l'offre de lecture particulièrement riche. Certaines librairies sont très actives en matière d'action culturelle, soit en partenariat avec la bibliothèque, soit en organisant leurs propres actions : rencontres avec des auteurs, lectures par des comédiens. La librairie *Decitre*, par exemple, dispose d'un espace café approprié à ces actions. La librairie *Le Square* dispose pour sa part d'un local complètement dédié aux rencontres, avec une programmation annuelle très ambitieuse. Par ailleurs, un certain nombre d'associations culturelles sont très actives dans ce domaine, en particulier en organisant des festivals autour du livre ou de la lecture à voix-haute : *Les 5 jours de la BD en Isère*, *Lieux-Dits/Lire en fête* et le *Festival des Arts du récit en Isère*. Nous reviendrons sur ces événements auxquels la bibliothèque est naturellement associée.

---

<sup>17</sup> Nous reviendrons largement sur ce service lorsque nous aborderons le Printemps du livre de Grenoble.

A cette offre importante et de qualité répond, nous l'avons dit, une demande tout aussi importante de la population. Une enquête de l'« Observatoire des politiques culturelles » sur les *Pratiques culturelles des Grenoblois* dont le volet quantitatif est paru en juin 2006 montre que les Grenoblois « sortent nettement plus que la moyenne des villes comparables (plus de 100 000 habitants) ». Deux explications sont avancées : d'une part, la qualité et la quantité de l'offre et d'autre part des caractéristiques socio-démographiques, avec « une surreprésentation des jeunes (18-30 ans), des étudiants, des professions de l'enseignement, de la santé et du travail social ». Seules 29 % des personnes interrogées déclarent ne pas se déplacer pour des sorties culturelles. A l'inverse, 10 % sont des assidus de tout type de sorties, 13 % des habitués, 12 % fréquentent plutôt les musées, 16 % les cinémas et les 20 % restants sont des publics occasionnels. 75 % des Grenoblois déclarent être allés au moins une fois cinéma durant l'année contre 54 % de la population nationale, selon l'enquête du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la culture de 1997. De même, 57 % sont allés au concert, 54 % au musée, 26 % au théâtre (contre 16 % pour l'enquête du DEPS)... Les conférences-débats, actions fréquentes en bibliothèques, ont attiré 36 % des interrogés, ce qui montre que ces publics sont à la recherche de savoirs et d'espaces de citoyenneté. Les Grenoblois seraient aussi de bons lecteurs : seuls 17% n'auraient pas lu de livre en un an (contre 27 % selon le DEPS), 37 % auraient lu de 1 à 9 livres (DEPS : 35 %) et 46 % 10 livres et plus (DEPS : 38 %). Ils sont surtout nombreux à fréquenter les bibliothèques : 49 % disent les fréquenter, dont 16 % au moins une fois par semaine et 18 % une ou deux fois par mois. Enfin, lorsqu'on leur demande quelles sont pour eux les finalités de la culture, 36 % déclarent « s'épanouir » (expression un peu vague proposée par l'enquête), 27 % « s'instruire » et 8 % « devenir citoyens », seuls 25 % répondant « se distraire ». Ajoutons que 78 % des personnes interrogées se déclarent tout à fait (22 %) ou plutôt (56 %) satisfaits de l'offre culturelle grenobloise.

Quelles conclusions tirer de ce contexte particulièrement dynamique pour les actions culturelles en bibliothèque ? Sans doute la pluralité des acteurs publics, associatifs et privés constitue-t-elle un formidable vivier de partenaires pour les

bibliothèques. Le partenariat entre les différents acteurs culturels est d'ailleurs une priorité affichée par la tutelle, par exemple à travers Grenoble ville-lecture, décrite comme « une dynamique originale de partenariat avec l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture »<sup>18</sup>. Les partenariats entre les différentes institutions municipales sont également facilités, nous y reviendrons, par la création à l'initiative de la DAC de services d'animation et d'action culturelle dans les plus importantes d'entre elles. Le responsable de l'action culturelle d'un musée ou du conservatoire, par exemple, sont les interlocuteurs privilégiés de leur homologue des bibliothèques pour tout projet commun.

Toutefois, la prolifération des acteurs et de l'offre constitue également un défi pour les bibliothèques qui doivent se positionner avec d'autant plus de conviction et faire valoir leur spécificité au milieu des concurrents ou partenaires potentiels. Devenir un acteur reconnu, et donc un partenaire valable, est bien plus difficile dans ce contexte que dans celui d'une petite ville où la bibliothèque est quasiment le seul équipement culturel. Par ailleurs, la bibliothèque ne peut pas non plus répondre à l'ensemble des sollicitations de ses partenaires, en particulier associatifs, puisqu'elle courrait le risque de diluer sa programmation culturelle dans un ensemble d'actions hétéroclites et de rendre ainsi son action peu lisible.

### **2.3. Le réseau des bibliothèques de Grenoble et son service action culturelle**

#### **2.3.1. Les bibliothèques du réseau**

La spécificité de la bibliothèque municipale de Grenoble réside dans sa structure en réseau. C'est donc naturellement le pluriel qui est employé pour désigner les quatorze équipements qui maillent le territoire municipal. Ce réseau est constitué de trois grandes bibliothèques, de neuf bibliothèques de quartier et de deux bibliothèques spécialisées. Les trois grands équipements sont la Bibliothèque

---

<sup>18</sup> *Grenoble et la culture. Op. cit.*, p. 8

Centre Ville, la Bibliothèque d'étude et d'information et la Bibliothèque Kateb Yacine.

La Bibliothèque Centre Ville est une médiathèque généraliste, proposant en particulier un fonds riche en littérature et en sciences humaines ainsi qu'une discothèque bien fournie. Elle ne comprend pas de section jeunesse puisque la Bibliothèque Jardin de Ville, spécialisée dans ce domaine, est située à proximité mais un espace adolescents vient d'être créé. Placé au cœur de la ville, dans le même bâtiment que l'office du tourisme, cet équipement est largement sous-dimensionné et sous-équipé par rapport au public qu'il accueille. Sa situation, ses collections et sa fréquentation en font néanmoins un espace central dans la politique d'action culturelle du réseau. Il est doté à cet effet d'une salle d'animation, divisée en deux espaces distincts : un petit espace d'exposition de 30 m<sup>2</sup> environ et une salle dédiée aux rencontres d'une centaine de places, aménagée comme un café (petites tables) et servant le reste du temps de salle de presse.

La Bibliothèque Kateb Yacine est également une médiathèque généraliste tous supports, disposant d'un fonds riche en sciences et techniques et axée plus spécifiquement sur l'audiovisuel et le multimédia : importante collection de DVD, vidéos et cédéroms, espace multimédia et espace d'accueil de déficients visuels. Située dans un centre commercial, à la limite sud de la ville, elle draine un large public familial, dont de nombreux « séjournateurs », en particulier des scolaires. C'est une médiathèque récente (inaugurée en janvier 2005), bien équipée et aux espaces agréables. Son défaut majeur réside cependant dans l'absence surprenante d'une section jeunesse, en complet décalage avec le public visé. C'est un établissement également bien doté pour l'action culturelle, puisqu'il abrite les collections de l'artothèque municipale. Créé en 1976, ce service de prêt d'œuvres d'art contemporain aux particuliers et aux collectivités compte 1800 œuvres, dont plus de 600 photographies originales (dont des œuvres de Robert Doisneau, Edouard Boubat, Dieter Appelt...) ainsi que des lithographies (Bram Van Velde, Pierre Soulages, Jan Voss...). Une salle d'exposition est dédiée à ces collections. Enfin, la bibliothèque dispose également d'une salle de conférences équipée pour la projection de films.

La Bibliothèque municipale d'étude et d'information comprend un département étude et références et le département patrimoine – fonds dauphinois et fonds ancien – dont la pièce maîtresse est le fonds Stendhal mais dont le fonds ancien général est également très riche (200 000 imprimés antérieurs à 1900, 700 incunables, 540 manuscrits du fonds de la Grande Chartreuse, monnaies et médailles, collections iconographiques...). Elle possède une salle dédiée aux expositions patrimoniales, l'espace Senghor, ainsi qu'un accueil-boutique proposant des publications de la bibliothèque. Des vitrines sont également disposées à l'entrée de la salle de consultation pour des expositions temporaires de moindre ampleur.

Quant aux neuf bibliothèques de quartier, ce sont des équipements de proximité, situées dans les différents quartiers de la ville et de taille variable. Elles offrent des collections généralistes, tous supports (la plupart proposent livres, presse, CD, consultation d'internet de cédéroms, certaines prêtent également des vidéos), et ciblent plus particulièrement le public familial et scolaire, avec des collections jeunesse importantes. Leur enracinement au cœur des quartiers, complété par des actions hors les murs, les inscrit au sein d'un réseau d'acteurs socio-éducatifs de proximité (établissements scolaires, MJC, structures d'accueil, associations...). Elles disposent pour la plupart d'espaces dédiés aux animations. Parmi ces bibliothèques, la Bibliothèque Jardin de Ville, est, nous l'avons dit, spécialisée dans la littérature jeunesse et complète ainsi la bibliothèque Centre Ville. Elle possède une salle d'animation et occupe une place centrale dans le dispositif d'action culturelle à destination de la jeunesse.

Enfin, les deux bibliothèques spécialisées sont la Bibliothèque Municipale Internationale (BMI) et la Bibliothèque des Relais Lecture (BRL). Ouverte en 2003, la BMI est un établissement spécialisé en langues étrangères et fonctionnant sur un modèle particulier<sup>19</sup>. Situé dans la Cité scolaire internationale, il fonctionne en effet en partenariat avec l'Education Nationale et partage les locaux du CDI. Ses collections sont constituées de documents – imprimés, sonores, audiovisuels et multimédias – dans et sur les six langues enseignées à la Cité scolaire : allemand,

---

<sup>19</sup> Cf. pour une présentation de la BMI : LHUILLIER, Marion, « La Bibliothèque municipale internationale : Un nouvel équipement du réseau des bibliothèques de Grenoble », *BBF*, 2003, n° 05, p. 24-32 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 10 décembre 2006

anglais, arabe, espagnol, italien et portugais. 70 % des documents sont en langues étrangères. Le public visé est principalement constitué d'étudiants/élèves/enseignants en langues, de Français d'origine étrangère et des nombreux étrangers travaillant à Grenoble. L'action culturelle de la BMI s'inscrit évidemment dans la promotion des langues étrangères. Elle dispose à cet effet d'une salle audiovisuelle pouvant accueillir 80 personnes. Les expositions étant installées dans l'espace public de la bibliothèque.

La Bibliothèque des relais lecture (BRL) est également un établissement spécialisé qui fait à juste titre la fierté de la bibliothèque municipale de Grenoble. Le service de « prêt aux collectivités » créé en 1977, premier service de ce genre à l'époque, devient la Bibliothèque des relais lecture en 2004 lors de son installation dans de nouveaux locaux. Situé dans le même bâtiment que la Bibliothèque Kateb Yacine (centre commercial Grand Place), il a pour mission d' « élargir les publics, de lutter contre les exclusions culturelles et sociales, contre l'isolement, en s'appuyant sur une multiplicité de partenaires, de réseaux de professionnels ». Il occupe un rôle de médiation à destination des publics éloignés du livre pour des raisons diverses : publics éloignés géographiquement des bibliothèques de quartier (écoles, entreprises excentrées), lecteurs occasionnels desservis sur leur lieu de travail ou de vie (établissements scolaires, structures petite enfance, entreprises, centres de vacances...), publics empêchés (résidences pour personnes âgées, hôpital, prison...) et publics en situation d'exclusion (foyers, lieux d'accueil). Il fonctionne totalement sur le mode de la « bibliothèque hors les murs » telle que la décrit Claudie Tabet, et complète le travail réalisé par les bibliothèques de quartier. Trois modes d'action sont mis en œuvre – le prêt de lots de livres à des personnes relais, le portage à domicile et le prêt par bibliobus – le but étant de créer des relais-lecture, « des lieux relais et des personnes relais qui partagent l'objectif de faire du livre un outil au service de tous ». La BRL réalise à cet effet un travail permanent de formation aux enjeux du livre et de la lecture à destination des éducateurs, animateurs, bénévoles... Elle a oeuvré également à la création d'une bibliothèque à la prison de Varcès, qu'elle contribue à enrichir et à faire fonctionner, en particulier en formant un détenu aux tâches de bibliothécaire. Le

partenariat est donc le moteur essentiel de l'action de la BRL, dans les actions courantes de prêt et de formation comme dans les actions culturelles.

### 2.3.2. Quelques données

- L'ensemble du réseau représente un budget de fonctionnement d'environ 6 700 000 € (chiffres 2004), c'est le budget le plus important des équipements culturels municipaux. Grenoble dépense 38 € par habitant pour le budget personnel des bibliothèques contre une moyenne nationale de 20 € pour les villes de moins de 300 000 habitants (chiffres Grenoble 2005/DLL 2002).
- Les dépenses d'acquisitions ont été de 620 583 € en 2005, soit 19 941 imprimés, 4 268 phonogrammes, 823 vidéogrammes... Les collections actuelles sont d'à peu près 545 000 imprimés, dont 390 000 en libre-accès (150 000 imprimés pour enfants, 240 000 pour adultes), de 65 000 phonogrammes et de 9960 vidéogrammes.
- La Bibliothèque d'étude et d'information est ouverte au public 41 h par semaine, la Bibliothèque Centre-Ville et la Bibliothèque Kateb Yacine 30 h, les bibliothèques de quartier environ 18 h.
- Les bibliothèques comptaient 31 487 inscrits en 2005, soit 20 % de la population desservie (moyenne DLL 2002 : 17,5 %). Parmi eux, on recense 24 % d'enfants. Le nombre de « séjournateurs » a été d'à peu près 991 000 (entrées) la même année.
- Le nombre de prêts s'est élevé à 800 200 en 2005, soit 5 prêts par habitant (moyenne DLL : 4).

### 2.3.3. Le service action culturelle

En 1990, un service commun de communication a été créé dans le réseau. Ce service ne comptait qu'une seule personne, M. Jean-Marc Vidal, conservateur, qui concevait et réalisait l'ensemble des documents de communication. Le service s'est transformé en service action culturelle et communication en 2003, puis en service action culturelle tout court en 2005, la communication devenant un service autonome géré par une attachée de conservation. Aujourd'hui, le service action culturelle compte deux personnes, M. Vidal, qui partage son temps de travail entre la gestion du service et l'organisation du Printemps du livre, et Mme Ducor, assistante qualifiée de conservation qui appartient également au service communication. Ce second service, qui travaille évidemment en collaboration étroite avec l'action culturelle, compte à présent quatre personnes : la responsable du service, Mme Bagieu, une assistante de communication, Mme Ducor, une responsable du site web (à mi-temps), une infographiste (à mi-temps) et une personne chargée de livrer les documents sur l'ensemble du réseau.

La bibliothèque réalise environ 250 documents de communication par an, dont une bonne partie sert à annoncer des actions culturelles. Des cartons et des affiches sont en effet réalisés conjointement par les deux services pour chaque action et imprimés par le service reprographie de la ville de Grenoble. Les deux documents principaux de communication autour des actions culturelles sont l'« infopresse », avant-programme mensuel envoyé aux relais journalistiques locaux, et les *Rendez-vous*, plaquette de quatre pages distribuée dans les bibliothèques et dans d'autres lieux municipaux (dont certaines librairies). Également disponible sur le site internet de la bibliothèque<sup>20</sup>, ce document présente l'ensemble des actions du mois dans le réseau, avec un calendrier, un classement par type d'action (débat, exposition, conte...) et une mise en avant des événements principaux par de courts articles ou des interviews, le plus souvent illustrés.

Les tâches du responsable de l'action culturelle, outre la conception de ces documents et le suivi de leur réalisation, comprennent la gestion du budget, la coordination et la programmation des actions sur l'ensemble du réseau, le dialogue

---

<sup>20</sup> <http://www.bm-grenoble.fr>

avec les partenaires et la tutelle, ainsi que l'organisation directe de certaines actions.

Le budget alloué à l'action culturelle et reconduit de manière constante depuis plusieurs années est d'à peu près 20 000 € pour l'ensemble du réseau, hors participation au Printemps du livre et hors expositions patrimoniales. Le nombre d'actions menées par les bibliothèques municipales avec une somme aussi restreinte est impressionnant, et ce précisément grâce au partenariat qui permet d'organiser de nombreuses actions gratuites ou peu coûteuses. Il incombe au responsable de l'action culturelle de répartir cette somme entre les différentes actions, en respectant un équilibre entre les différents établissements. En gros, le budget est réparti à part égale entre les grandes bibliothèques d'un côté et les bibliothèques de quartier de l'autre. Au sein de ces deux ensembles, certains établissements concentrent plus d'actions que d'autres, c'est le cas par exemple de la Bibliothèque Centre Ville qui occupe une place privilégiée en matière d'actions culturelles. Dans le respect de cette répartition générale, les sommes sont allouées au cas par cas pour des projets précis. Il n'y a donc pas d'enveloppes action culturelle gérées directement par les établissements. Le responsable du service action culturelle dispose donc d'un réel pouvoir d'arbitrage.

Cette capacité à arbitrer est indispensable pour assurer un rôle de coordination et de programmation de l'action culturelle sur l'ensemble du réseau. Le responsable de l'action culturelle est non seulement responsable de l'équilibre budgétaire mais également de l'équilibre thématique entre les différents types d'action et de leur répartition dans le temps. Il s'agit là de la définition d'une politique d'action culturelle pour le réseau, mise en œuvre implicitement mais non formalisée jusqu'à présent puisque aucune charte n'a été rédigée. Ce rôle de coordination est très difficile à mettre en œuvre dans la mesure où il doit se faire dans le respect des initiatives émanant de chaque équipement. Il en ressort une pluralité d'actions dont on a parfois du mal à dégager un fil conducteur mais qui correspond à la diversité du réseau et des publics concernés. Concrètement, la procédure adoptée est l'utilisation de « fiches animations », réparties en « fiches avant-projet », « fiches projet » et « fiches évaluation ». Ces fiches sont transmises par le responsable du projet au responsable d'équipement et/ou à un responsable

thématique pour validation puis adressées au responsable de l'action culturelle. A partir des fiches avant-projet et des fiches projet, qui détaillent la nature, la date, le coût, les objectifs, les intervenants et les partenaires du projet, le responsable de l'action culturelle construit sa programmation. Les grandes lignes de cette programmation sont régulièrement discutées en commissions d'animation qui réunissent responsables d'équipements et responsables thématiques. Toutefois, l'usage aléatoire de ces fiches (transmissions tardives, fiches incomplètes) rend cette tâche de coordination particulièrement complexe.

Le responsable de l'action culturelle est également l'interlocuteur principal de la direction des affaires culturelles (sous couvert de la directrice du réseau) et des partenaires des bibliothèques en matière d'action culturelle. Une de ses tâches courantes est en effet d'aller à la rencontre ou de répondre à la sollicitation de nouveaux partenaires, et naturellement d'entretenir ces partenariats. Des qualités relationnelles sont donc indispensables à ce poste, qui est le pivot de la démarche partenariale du réseau. Il s'agit principalement d'identifier quels partenaires pourraient s'associer à un projet précis ou au contraire d'intégrer une proposition issue d'un partenaire dans la programmation culturelle des bibliothèques, si cette proposition correspond à la politique d'action culturelle du réseau. Il arrive souvent que des projets naissent de la rencontre quasi fortuite avec un nouveau partenaire (associatif, institutionnel...) dont il apparaît que les objectifs sont communs avec ceux des bibliothèques.

Enfin, le responsable de l'action culturelle initie et réalise lui-même un certain nombre d'actions, principalement dans le domaine littéraire avec l'équipe de la Bibliothèque Centre Ville. Dimension essentielle de l'action culturelle du réseau, le soutien à la création littéraire se traduit par un grand nombre de rencontres et de conférences tout au long de l'année (environ une rencontre par mois) auxquelles il faut ajouter les nombreuses manifestations du Printemps du livre. Le responsable de l'action culturelle a donc également un rôle d'« expertise littéraire » lui permettant de choisir les auteurs invités en collaboration avec l'équipe de la Bibliothèque Centre Ville, ce qui demande une bonne connaissance de la littérature contemporaine et du milieu de l'édition (et en particulier de la petite édition, soutenue par les bibliothèques).

## ***Deuxième partie : étude de cas***

Afin de dresser le panorama le plus complet possible des partenariats et des coopérations autour d'actions culturelles, nous structurerons notre étude de cas en trois points. Le premier sera consacré aux actions culturelles ouvertes à tous et menées tout au long de l'année dans l'ensemble des bibliothèques de Grenoble. Le second point abordera les actions éducatives et socio-culturelles, destinées à des publics spécifiques et prenant souvent la forme de ce que nous avons nommé *animations*. Il s'agira principalement d'actions menées de manière continue par la BRL et les bibliothèques de quartiers, dont une partie se déroule hors les murs. Enfin nous donnerons un coup de projecteur sur trois grandes opérations : Un bébé/un livre, Les Saisons stendhaliennes et l'exposition Stendhal, et le Printemps du livre de Grenoble.

### **1. Partenariat et coopération dans les actions culturelles tous publics**

Avec environ deux cents actions par an pour l'ensemble du réseau, dont la grande majorité est menée en partenariat, il nous a semblé intéressant d'utiliser un découpage thématique pour dégager les principaux partenaires associés. Cela nous permettra de définir les caractéristiques spécifiques des partenariats et des coopérations dans chaque domaine faisant l'objet d'actions culturelles : littérature (et bande-dessinée), théâtre et oralité, arts plastiques, musique, vidéo/cinéma, sciences et techniques, et sciences humaines et sociales (et débats de société).

#### **1.1. Littérature**

Les actions culturelles consacrées à la littérature étant le point fort de la programmation des bibliothèques de Grenoble, nous leur ferons une place

importante dans notre étude de cas, d'autant plus que beaucoup d'observations que nous tirerons des partenariats dans ce domaine resteront pertinentes dans les autres. Ces manifestations prennent la forme de rencontres, de lectures, de conférences ou d'expositions, principalement à la bibliothèque Centre Ville. Des clubs lecture se réunissent par ailleurs régulièrement dans la plupart des bibliothèques du réseau. La programmation de l'année 2006 (hors Printemps du livre et Saisons stendhaliennes, traités en II.3) nous permet de recenser les différents partenaires associés à ce type d'action :

<b>Date et intitulé de l'action</b>	<b>Nature</b>	<b>Lieu</b>	<b>Partenaires</b>
6/1-18/2 « Aragon ou l'écriture faite homme »	Exposition et lecture	Centre Ville	→ <b>La Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet – Isère</b>
12/1 François Salvaing	Rencontre	Centre Ville	→ <b>Librairie La Dérive</b>
1/1-27/1 « Les héros de la BD » et « la BD selon Titeuf »	Expositions	Alliance (Bib. quartier)	→ <b>Musée de la BD d'Angoulême</b> → <b>association Dauphylactère</b>
9/2 « Aragon et la Résistance » par Daniel Bougnoux	Conférence	Centre Ville	→ <b>La Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet – Isère</b>
10/2 Thierry Hesse	Rencontre	Centre Ville	→ <b>Librairie La Dérive</b> → <b>Association Rives et Dérives</b>
16/2 « La littérature jeunesse » par Anne Vibert	Conférence (cycle)	Centre Ville	→ <b>Secteur Formation continue Lettres de l'Université Stendhal-Grenoble III</b>
8/3 Nancy Huston	Rencontre	Centre Ville	→ <b>Atelier des Musiciens du Louvre (MC2)</b> → <b>Librairie la Dérive</b>
14/4 « Femmes écrivaines, prisonnières » en	Conférence	Centre Ville	→ <b>Université de Lyon</b>

Argentine			
7/6 Enzo Cormann	Rencontre	Centre Ville	→ <b>Librairie La Dérive</b>
28/9 Jean-Claude Pirotte	Rencontre et exposition	Centre Ville	→ <b>Librairie Bonnes Nouvelles</b> → <b>Association l'Oeil</b>
16/11 « Nicolas Bouvier ou l'impatience du monde » par Patrice Terrone	Conférence-lecture (cycle)	Centre Ville	→ <b>Secteur Formation continue Lettres de l'Université Stendhal-Grenoble III</b>
21/11 Franck Pavloff	Rencontre	Arlequin (Bib. quartier)	→ <b>Lettres Frontières</b>
24/11 Jack London	Exposition et conférence-lecture bilingue de Noël Mauberret	Bibliothèque Municipale Internationale	→ <b>Consulat des Etats-Unis (Lyon)</b> → <b>Association des amis de Jack London</b> → <b>Festival du Mois Américain de Grenoble</b>
1/12-23/12 « Deux siècles d'écrivains américains »	Exposition	Bibliothèque Municipale Internationale	→ <b>Consulat des Etats-Unis (Lyon)</b> → <b>Festival du Mois Américain de Grenoble</b>
2/12 Traducteur : passeur ou faussaire ? Brice Matthieussant	Rencontre	Bibliothèque Municipale Internationale	→ <b>Festival du Mois Américain de Grenoble (Lieu Images et Art)</b>
5/12 « Actualité de Beckett » par Suzanne Laffont	Conférence	Bibliothèque Centre Ville	→ <b>Maison de la Culture de Grenoble (MC2)</b>
7/12 Emmanuel Venet	Rencontre	Bibliothèque Centre Ville	→ <b>ARALD-Prix Rhône-Alpes du livre</b> → <b>Librairie La Dérive</b> → <b>Association Rives et Dérives</b>

14/12 « La littérature écossaise du XIXe siècle » par Cyril Besson	Conférence (cycle)	Bibliothèque Centre Ville	→Secteur Formation continue Lettres de l'Université Stendhal
--	--------------------	---------------------------	--

Ces 16 partenaires (pour 18 actions) peuvent être répartis selon la typologie suivante :

Librairie	Association/Festival	Institution culturelle	Etablissement d'enseignement	Autre institution
→La Dérive →Bonnes Nouvelles	→ARALD →Rives et Dérives →La Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet – Isère →Festival du Mois Américain de Grenoble (Lieu Images et Art) →Association des amis de Jack London →Lettres Frontières →association Dauphylactère →Association l'Oeil	→Maison de la Culture de Grenoble (MC2) →Atelier des Musiciens du Louvre (MC2) →Musée de la BD d'Angoulême	→Secteur Formation continue Lettres de l'Université Stendhal-Grenoble III →Université de Lyon	→Consulat des Etats-Unis (Lyon)

Nous aurions pu ajouter à la liste des partenaires pour les rencontres les **auteurs** eux-mêmes et les **animateurs**. Nous sommes là dans le cas d'une difficulté à différencier le partenariat de la prestation. En effet, tous les auteurs et les animateurs de rencontres intervenant dans les bibliothèques de Grenoble sont rémunérés conformément aux préconisations de la *Charte des missions de service public des manifestations de promotion du livre et de la lecture en Rhône-Alpes*<sup>21</sup>

<sup>21</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.arald.org/>

produite par la DRAC, la région et l'ARALD en 2002. La rémunération des auteurs s'élève le plus souvent à 230 €, auxquels il faut ajouter la cotisation Agessa (sécurité sociale des auteurs), les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement. Celle des animateurs est d'environ 160 €. Ces sommes sont négociables et peuvent varier selon les intervenants. Toutefois, l'investissement commun que représentent ces rencontres pour les organisateurs, les auteurs et les animateurs va bien au-delà de la prestation de type « clef-en-main ». Il s'agit d'un réel travail en partenariat nécessitant une préparation importante et une mise en commun des compétences de chacun. De plus, les animateurs sont souvent des personnes appartenant à des associations ou à des institutions (universitaires) qui sont par ailleurs des partenaires d'actions culturelles. Néanmoins, c'est un coût qu'il faut prendre en compte et qui n'existait pas il y a quelques années. Les librairies, elles, ne rémunèrent pas les auteurs – envoyés par leurs éditeurs pour des opérations promotionnelles – et de nombreuses bibliothèques en France se contentent de défrayer leurs invités.

Il peut donc être également utile de nouer des partenariats ou des coopérations pour mutualiser les coûts d'une invitation d'auteur, ce qui permet d'ailleurs à ce dernier de rencontrer davantage de public durant son déplacement. C'est par exemple ce qui s'est fait pour l'invitation de Jean-Claude Pirotte, également reçu sur proposition du responsable de l'action culturelle par une association littéraire chambérienne (l'Œil) qui a pris en charge une partie des frais. Cet auteur a par ailleurs été un partenaire exceptionnel puisqu'il a proposé gracieusement une exposition de ses peintures en plus de la rencontre. Ce type d'invitation « couplée » peut bien entendu être réalisée dans le cadre d'une coopération avec une autre bibliothèque ou d'un partenariat avec une institution culturelle.

Le partenariat avec les **libraires** est un élément essentiel des rencontres littéraires. Les auteurs sont évidemment satisfaits de vendre leurs œuvres et le public de les faire dédicacer à l'issue de la rencontre. Il s'agit également pour la bibliothèque de soigner ses relations avec un partenaire indispensable de la chaîne du livre et, à travers lui, avec les éditeurs. L'implication du libraire peut varier selon les actions : parfois simple accompagnateur de la manifestation, il est aussi souvent force de proposition. Pour revenir à l'exemple de l'invitation de Jean-

Claude Pirotte, dont nous avons pu observer le déroulement durant notre stage, elle a pour origine une volonté commune du responsable de l'action culturelle et des libraires de Bonnes Nouvelles, librairie unique en France spécialisée dans la petite édition. Ce sont les libraires qui ont fourni les coordonnées de l'auteur – par ailleurs responsable de collections aux éditions du Temps qu'il fait et de la Table Ronde – avec lequel elles correspondaient de longue date.

Les **associations** et les **festivals** qu'elles peuvent organiser sont des partenaires essentiels de toute forme d'action culturelle et en particulier dans le domaine littéraire. De nombreux bibliothécaires font partie d'associations culturelles et peuvent être des relais très efficaces. Une association peut par ailleurs être associée à d'autres partenaires, c'est par exemple le cas de l'association « Rives et dérives » créée autour de la librairie la Dérive. Cette association dont les statuts stipulent qu'elle a pour but de « constituer un groupe de lecteurs (trices) désireux de partager leur intérêt pour la littérature contemporaine peu médiatisée, émergente ou portée par des éditeurs indépendants »(art. 3) est adossée à une librairie indépendante dont elle soutient par ailleurs l'activité. Elle même organisatrice de rencontres littéraires dans les locaux d'animation de la librairie, elle aurait pu se trouver en concurrence avec les activités de la bibliothèque. Or, c'est au contraire la complémentarité qui a été adoptée entre le couple association/librairie et la bibliothèque autour d'objectifs communs, de soutien à la création littéraire à travers la petite édition et la librairie indépendante. Les programmations des deux lieux, librairie et bibliothèque, se complètent et ne se superposent pas, contrairement aux activités d'autres librairies grenobloises organisant parfois des rencontres en même temps que la bibliothèque. Naturellement, il s'agit également pour la bibliothèque de partager le public de l'association et inversement. Il s'agit également de diffuser chacun les documents de communication du partenaire. Enfin, l'apport de connaissances et de passion par le partenaire associatif est récompensé par la reconnaissance institutionnelle que fournit la bibliothèque, en plus d'un lieu supplémentaire pour développer ses activités. Nous pourrions multiplier les exemples d'imbrications entre les partenaires associatifs et les autres partenaires : l'association Dauphylactère est liée à une maison d'édition indépendante de bande-dessinée et organise un festival

de la BD auquel la bibliothèque est associée, la Société des amis de Louis Aragon ou l'association des Amis de Jack London ont, comme toutes les associations autour d'un auteur, de forts relais universitaires, etc.

Les associations organisatrices de festivals sont également des partenaires très précieux du fait de leur visibilité et de la reconnaissance officielle dont elles disposent. Elles permettent en outre de nouer des contacts avec un grand nombre d'auteurs, invités dans un court laps de temps. Quand par ailleurs elles sont subventionnées par la tutelle des bibliothèques et qu'elles ont des objectifs proches, le partenariat semble naturel. Prenons l'exemple de Lettres Frontières, association fondée il y a douze ans pour promouvoir les auteurs rhônalpins et suisses romands par la constitution d' « un véritable observatoire de la littérature de ce territoire transfrontalier »<sup>22</sup>. Elle réunit chaque année deux jurys de bibliothécaires et de libraires des deux côtés de la frontière afin de sélectionner dix auteurs des régions concernées et organise un festival à Thonon-les-Bains. Bénéficiant de subventions de nombreuses collectivités locales (dont la région Rhône-Alpes et la ville de Grenoble) et de l'Etat, cette association fonctionne entièrement de manière partenariale puisqu'elle associe des professionnels du livre sur un large territoire. Chaque sélection est une occasion pour les bibliothèques municipales d'inviter des auteurs : cette année Franck Pavloff dans une bibliothèque de quartier et Elisabeth Horem dans le cadre du Printemps du livre. De la même manière, le Prix Rhône-Alpes du livre, dont Jean-Marc Vidal est l'un des jurés, représente un vivier d'auteurs à inviter en partenariat avec l'ARALD qui organise cette manifestation.

Le montage de l'action autour de Jack London à la BMI est également un bel exemple de partenariat avec deux associations et une institution. La bibliothécaire responsable de la BMI travaille avec un riche réseau de partenaires à la promotion des langues étrangères : rectorat, Universités, Goethe-Institut (Lyon), Consulat des Etats-Unis (Lyon), associations d'étrangers à Grenoble... Elle coopère également avec le service des relations internationales de la ville et bien entendu avec le Printemps du livre. Sur cette opération, c'est le conseiller culturel du consulat des

---

<sup>22</sup> Cf. [www.lettresfrontiere.net](http://www.lettresfrontiere.net)

Etats-Unis qui l'a mise en relation avec l'association des Amis de Jack London. Cette dernière a proposé à la bibliothèque une exposition de photographies de l'auteur et une conférence ponctuée de lectures bilingues par le président de l'association, Noël Mauberret, éminent spécialiste de l'auteur. Cette manifestation a par ailleurs pu être intégrée au programme du festival du Mois américain à Grenoble, organisé par une autre association partenaire de la bibliothèque, LIA (Lieu Images et Art), et bénéficier ainsi de la communication du festival.

Les **universités** de lettres et de langues sont des partenaires incontournables des actions littéraires. Les universitaires apprécient de pouvoir diffuser leur savoir auprès d'un public plus large, dans l'esprit des Universités populaires<sup>23</sup>. C'est également l'occasion pour les universités de faire connaître leur offre de formation continue et les universités inter-âges. Du côté des bibliothèques, il est évident que ces conférences, outre qu'elles sont le plus souvent gratuites, offrent la garantie du sérieux et de l'expertise des universitaires ainsi que la légitimité symbolique de l'institution. Elles permettent aussi de ne pas cantonner l'action culturelle dans le domaine littéraire aux seuls auteurs vivants et à l'actualité éditoriale.

Les autres **institutions culturelles**, comme la Maison de la Culture (MC2), offrent de nombreuses occasions de partenariat autour de leur propre programmation. L'organisation d'une rencontre avec la romancière Nancy Huston à l'occasion d'un concert-lecture à la MC2, auquel elle a participé avec les Musiciens du Louvre dans le cadre de Grenoble Jazz-Festival a impliqué l'ensemble de ces partenaires, ainsi que la librairie La Dérive. De même, la mise en scène d'une pièce classique est une opportunité pour inviter un universitaire à prononcer une conférence sur le dramaturge (Beckett). Là encore, le partage des frais, la communication réciproque et l'élargissement des publics profitent à chacun des partenaires.

---

<sup>23</sup> Un projet de création d'une Université populaire de Grenoble est d'ailleurs en cours d'élaboration sous l'impulsion d'un jeune chercheur, Laurent Dartigues, sans aucun doute en partenariat avec les bibliothèques.

## 1.2. Théâtre et arts du récit

Mises à part les actions évoquées ci-dessus centrées sur l'aspect littéraire des spectacles de théâtre, les arts du spectacle et l'oralité sont surtout représentés dans les actions culturelles destinées à la jeunesse et dans deux festivals auxquels les bibliothèques participent : « Les Arts du Récit en Isère » et « Lieux-Dits – Lire en fête ».

Ces festivals sont organisés par deux partenaires pérennes de la bibliothèque, présents dans de nombreuses actions. Le premier est le Centre des Arts du Récit en Isère<sup>24</sup>, scène conventionnée par le ministère de la Culture et véritable pôle de référence national dans le domaine. Issu d'un réseau de bibliothécaires et de mouvements d'éducation populaire, ce centre organise chaque année depuis 1986 un festival qui porte son nom et participe tout au long de l'année à des actions socio-culturelles de formation à l'art du conte. Les bibliothèques sont partenaires de ces deux démarches, tout d'abord en programmant de nombreux événements (contes, expositions, débats) durant le festival (du 12 au 23 mai en 2006), et d'autre part en invitant des groupes de parents formés au conte par le centre à intervenir auprès de leur public (les « Mamans conteuses »). Ce centre est par ailleurs co-fondateur avec Paroles Traverses à Rennes, Le Centre de littérature orale de Vendôme et la Maison du conte de Chevilly-Larue d'une association nationale qui peut être un partenaire précieux pour les bibliothèques, Mondoral<sup>25</sup>, vouée « à la promotion et au développement des arts de la parole ».

Le second partenaire est l'association Anagramme, organisatrice du festival « Lieux-dits » dans le cadre de la manifestation nationale « Lire en fête » (du 13 au 15 octobre en 2006). Association incontournable du milieu culturel grenoblois, Anagramme réalise de petites formes théâtrales (cabarets, lectures jouées...) et organise des formations et des actions pédagogiques dans les domaines de l'expression orale (lecture à voix-haute) et écrite (ateliers d'écriture). Elle est souvent sollicitée comme prestataire de spectacles jeunesse et adultes par les

---

<sup>24</sup> <http://www.artsdurecit.com>

<sup>25</sup> <http://www.mondoral.org>

bibliothèques (par exemple pour la soirée Stendhal ou dans une action de la BRL, nous y reviendrons) mais également par l'université, des établissements scolaires, des librairies... Un véritable partenariat est noué avec les bibliothèques, et de nombreux autres partenaires (Grenoble Ville-lecture, librairie Decitre, Museum, restaurants...), dans le cadre du festival Lieux-dits, consacré principalement à l'organisation de lectures de nouvelles contemporaines. Cette année, la 10<sup>e</sup> édition a été inaugurée à la bibliothèque de quartier St Bruno, en partenariat avec Grenoble Ville-lecture qui a pris en charge l'inauguration officielle et le spectacle qui suivit. Les objectifs poursuivis par les partenaires sont là encore la promotion d'un genre littéraire, le croisement des publics et le partage des outils de communication.

### **1.3. Arts plastiques**

Les actions les plus fréquentes dans ce domaine sont les expositions de photographies, pour des raisons évidentes liées aux coûts et aux espaces disponibles. Souvent mises à disposition gracieusement, ces expositions sont fréquentes dans les bibliothèques de quartiers et à la bibliothèque Centre Ville. Elles peuvent être le résultat d'un partenariat avec une association, comme ce fut le cas par exemple pour deux expositions autour des communautés tzigane et lituanienne en lien avec des associations communautaires. Mais le point fort des bibliothèques de Grenoble dans ce domaine est évidemment la programmation de l'Artothèque municipale, dans sa salle d'exposition à Kateb Yacine ainsi que sur l'ensemble du réseau. Ces expositions qui sont toujours en lien avec le fonds de l'artothèque font souvent l'objet de partenariats. Ce fut par exemple le cas cette année avec l'exposition des photographies de Valérie Gaillard (« Orées », du 2 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2006 à la bibliothèque Centre Ville), dont certaines œuvres sont présentes dans les collections de l'artothèque. Cette exposition thématique, centrée autour du paysage, s'est faite dans le cadre d'un partenariat avec le Museum d'histoire naturelle qui organisait une manifestation intitulée « Paysages, regards croisés ». Un autre exemple de partenariat est une exposition de photographies de

Michael Kenna (« Hokkaïdo », du 6/10 au 30/11/06), mises à disposition gracieusement par la galerie parisienne Camera Obscura à l'occasion de l'acquisition d'une œuvre du photographe par l'artothèque.

Les trente ans de l'artothèque, enfin, seront célébrés du 18 janvier au 18 mars 2007 par plusieurs manifestations en coopération et en partenariat. Plusieurs rencontres avec des photographes présents dans les collections, des expositions dans les bibliothèques et une table-ronde sur les artothèques suivie d'un concert sont programmés. Ces événements seront organisés en coopération avec la direction des affaires culturelles et en partenariat avec le musée de Grenoble, le Magasin (Centre national d'art contemporain), l'artothèque d'Annecy, l'Ecole Supérieure d'Art et les librairies Le Square et Bonnes Nouvelles. Le musée de Grenoble accueillera dans ce cadre une exposition d'une cinquantaine d'œuvres de l'artothèque sélectionnées par le directeur du musée, Guy Tossato.

#### **1.4. Musique**

Grenoble est l'une des premières bibliothèques à s'être dotée d'une discothèque. Grâce à une équipe de discothécaires particulièrement dynamique, et en particulier grâce au travail de la coordinatrice, elle même musicienne, de nombreux projets sont menés en partenariat dans le domaine musical. Avec le CNR tout d'abord, dont le responsable de l'action culturelle est un contact précieux. Plusieurs projets ont été menés, en particulier avec les élèves de chant, à l'auditorium de la bibliothèque Kateb Yacine : un concert-lecture, le premier d'un cycle initié cette année, autour du thème « Les Animaux et leurs hommes » en mars 2006, et des concerts dans le cadre des Saisons stendhaliennes. Ce type de partenariat fonctionne au bénéfice des deux partenaires : pour les élèves du conservatoire, pour la plupart de futurs professionnels, ces actions sont l'occasion de produire dans des lieux différents. Pour les bibliothèques, c'est l'assurance d'un travail de qualité et, élément non négligeable, gratuite. Ce partenariat est également à l'origine de la publication d'une plaquette sur les partitions musicales dans les bibliothèques de Grenoble.

Le partenariat avec des groupes de musique est également fréquent, parfois gratuitement (en particulier grâce à des connaissances de l'équipe musicale de la bibliothèque), ou la plupart du temps à peu de frais.

Un moment incontournable de la programmation musicale des bibliothèques est évidemment la fête de la musique. La participation des bibliothèques de Grenoble à l'événement est reconnue depuis cette année puisqu'elle a été intégrée dans les plaquettes de communication de la ville et dans les programmes des journaux gratuits. Cette année, cinq concerts ont été donnés dans les bibliothèques : deux concerts de musique classique donnés gracieusement par des élèves du conservatoire (bibliothèques Centre Ville et Arlequin), un concert d'amateurs (parents et enfants du quartier Jardin de Ville), et deux concerts de groupes professionnels (« Béla Pari », à Saint-Bruno et « Gadjo Trio » à Abbaye-les-Bains). Ces groupes sont, encore une fois, des partenaires qui se produisent pour une somme modique (200 €).

Deux autres partenariats sont entretenus avec des festivals : le festival de Jazz en Isère et les 38<sup>e</sup> Rugissants (musique actuelle). Jazz en Isère par exemple, organisé par une association, a proposé l'année dernière plusieurs groupes pour un concert à la bibliothèque Kateb Yacine, laissant ainsi le choix de la programmation aux partenaires discothécaires. L'association a par ailleurs envoyé des bénévoles à la bibliothèque pour gérer les flux, le tout gratuitement. Elle demande naturellement une participation cette année. La bibliothèque de son côté prépare systématiquement une discographie qui est intégrée aux documents de communication de ses partenaires.

La dimension d'aide à la création et de soutien à la scène locale est le fil conducteur des actions musicales des bibliothèques. Un travail de coopération est mené depuis peu dans ce sens avec le responsable des musiques actuelles de la direction des affaires culturelles de la ville. Ce type de poste, qui tend à ce généraliser dans les municipalités, a justement pour objectif de coordonner les actions de promotion de la création musicale locale. Une réunion qui s'est tenue durant mon stage avec ce responsable et l'équipe des discothécaires a permis d'envisager de nouvelles actions et de nouveaux partenariats dans le domaine : entre autres avec les salles gérées par la ville ainsi qu'avec une association

subventionnée produisant chaque année un disque de promotion de la scène locale intitulé « Cuvée grenobloise ».

## **1.5. Vidéo/Cinéma**

L'audiovisuel est l'une des spécialités de la bibliothèque Kateb Yacine, qui dispose d'une salle pour les projections. Un responsable des supports audiovisuels organise de nombreuses actions dans cette bibliothèque, pour la plupart des projections ou des projections-débat en présence des réalisateurs. Ces actions sont la plupart du temps intégrées dans des manifestations nationales ou locales (Mois du film documentaire, Ethnologie et cinéma...) et la promotion des créateurs locaux est également leur objectif principal. Un cycle autour du cinéma documentaire régional a par exemple été proposé de mars à octobre 2006 en partenariat avec les réalisateurs. Les autres partenaires principaux dans le domaine sont les cinémas d'art et d'essai (le Méliès), la Cinémathèque de Grenoble (organisatrice d'un festival du court-métrage), une association de promotion du film documentaire (la Compagnie des docs), et l'association Images en bibliothèque<sup>26</sup>. Une conférence a également été proposée cette année au Centre Ville sur « l'enfance dans le cinéma d'auteur » dans le cadre du partenariat avec le Secteur formation continue de l'université Stendhal.

## **1.6. Sciences et techniques**

Les sciences et techniques sont également une spécialité de la bibliothèque Kateb Yacine. Les actions menées prennent la forme d'expositions, de conférences et de débats, mais sont encore sous-représentées par rapport au contexte hautement scientifique de l'agglomération grenobloise. Les partenaires dans ce domaine sont le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) de Grenoble, le réseau des clubs Sciences et Citoyens du CNRS, et l'association des Petits

---

<sup>26</sup> <http://www.imagenbib.com>

Débrouillards (pour les actions socio-culturelles à destination des jeunes). La Fête de la science, organisée en partenariat avec le CCSTI, est un point fort de la programmation scientifique des bibliothèques, avec par exemple cette année une table-ronde autour du thème « Sciences et religions sont-elles conciliables » à laquelle ont participé deux professeurs de philosophie et Jacques Perriaux, professeur honoraire de géologie-paléontologie et prêtre.

Un rendez-vous mensuel des Cafés sciences et citoyens est proposé à la bibliothèque de quartier Arlequin, en partenariat avec le club Sciences et citoyens du CNRS, autour de thématiques diverses : alimentation et santé, l'enfance et l'apprentissage, le sommeil... Auparavant organisés dans un café du centre, ces débats ont réussi le pari de déplacer leur public dans un quartier excentré et surtout de l'élargir à la population du quartier. Un cycle de découverte des médias et des nouvelles technologies, « Les petits-déjeuners du multimédia » est par ailleurs organisé dans cette même bibliothèque Arlequin en partenariat avec le Centre audiovisuel de Grenoble.

Enfin, un autre partenariat original dans le domaine scientifique est celui qui a été entretenu avec le Muséum d'histoire naturelle entre novembre 2003 et juin 2006. Sous l'intitulé « Trésors du muséum » cette opération avait pour but d'exposer des objets rares des réserves du musée dans des bibliothèques de quartier et d'accompagner cette exposition d'une conférence. En contrepartie, les bibliothécaires proposaient des lectures autour d'un thème (animal, paysages dans le cadre d'une exposition...) au muséum.

## **1.7. Sciences humaines et débats de société**

La psychologie, la philosophie et les débats de société sont également des domaines très présents dans les actions des bibliothèques. La rencontre-débat est l'une des formes les plus fréquemment adoptées, en partenariat avec une librairie et/ou une association spécialisée dans le domaine. En psychologie/psychanalyse, par exemple, le partenariat avec la librairie La Dérive est source de nombreux projets et permet de toucher, à travers cette librairie dont ce domaine est le point

fort, un ensemble d'autres partenaires, universitaires, associatifs et professionnels. C'est cette librairie qui a proposé par exemple l'invitation du psychanalyste Philippe Porret, auteur d'un ouvrage sur Joyce McDougall, à la bibliothèque Centre Ville en octobre, ou de Gisèle Bastrenta, psychologue clinicienne, autour d'un thème plus grand public, le cannabis et les adolescents, en novembre. Cette dernière rencontre était par ailleurs accompagnée d'une exposition du CCSTI à la bibliothèque des Eaux-Claires.

L'économie de l'édition a été l'objet d'une rencontre avec André Schiffrin, à l'occasion de la parution de son livre *Le Contrôle de la parole*, à la bibliothèque Centre Ville en mai. Cette rencontre a fait l'objet d'un partenariat avec l'ARALD, Médiat Rhône-Alpes et l'Université Pierre Mendès-France (IUT Métiers du livre et IUP Métiers de la culture). Laurent Bonzon et Philippe Camand de l'ARALD ont animé la rencontre et l'information a été relayée auprès des partenaires formateurs à l'ensemble de leurs étudiants. Il s'agit là encore d'un partage des coûts et d'une multiplication des relais de communication.

La philosophie enfin est l'objet depuis 2005 d'un partenariat entre la bibliothèque Centre-Ville, la librairie Le Sphinx, spécialisée dans la discipline, et la Société Alpine de Philosophie (SAP). Cette association, constituée d'universitaires, d'enseignants et de passionnés de philosophie se donne pour but « de rendre la philosophie vivante dans la cité par l'examen et la discussion publics de grands problèmes philosophiques ». Ce partenariat donne lieu à des invitations d'auteurs (Robert Damien, Jean Salem, Bernard Lahire), à des cycles d'« ateliers philosophiques » autour d'un thème (la « barbarie », l'année dernière) et des cours d'universitaires sur les grands jalons de l'histoire de la philosophie. Une bibliographie est distribuée par les intervenants et mise en avant dans les collections de la bibliothèque. L'information est bien relayée dans les lycées et à l'université. Le public est toujours au rendez-vous, sans doute porté par l'engouement pour les manifestations de type « café-philo ». Un risque cependant existe dans ce type de partenariat avec une association très spécialisée et para-universitaire, c'est la main-mise complète du partenaire sur la programmation et par conséquent une spécialisation excessive de certaines interventions qui peut décourager les non-spécialistes. Ces réserves mises à part, ce partenariat

fonctionne très bien et a pour objectif commun la diffusion des savoirs et le débat citoyen, missions essentielles des bibliothèques.

## **2. Partenariat et coopération dans les actions éducatives et socio-culturelles**

De nombreuses actions à destination de publics spécifiques sont menées en partenariat et en coopération par les bibliothèques. Ces actions sont en grande partie méconnues puisqu'elles ne bénéficient de la visibilité des documents de communication à destination du grand public. Elles ont toutefois fait l'objet d'un ouvrage exhaustif et incontournable dans la littérature professionnelle, *La Bibliothèque hors-les-murs* de Claudie Tabet. Nous ne prétendons donc pas faire ici une recension complète de ces actions – ce qui demanderait un mémoire entier – mais nous souhaitons seulement évoquer le dynamisme de ces partenariats dans le domaine de l'action culturelle à Grenoble. Ils sont le fait du service « développement de la lecture » qui comprend les bibliothèques de quartier et la bibliothèque des Relais Lecture. L'Éducation Nationale, les centres sociaux, les structures d'accueil, les crèches, les maisons de retraite, les MJC, les prisons... sont autant de partenaires d'actions culturelles et d'animations.

Les bibliothèques de quartier, tout d'abord, disposent de trois postes de médiateurs du livre qui animent des bibliothèques de rue au cœur des quartiers et qui installent également leurs malles de livres dans les maisons de l'enfance, les crèches, les PMI, les MJC... Ces médiateurs proposent, en partenariat avec ces structures, des associations et des éducateurs de nombreuses animations en direction de la jeunesse : lectures, contes, ateliers de découverte scientifique, activités artistiques (origami, calligraphie...), etc. Parmi les partenaires associatifs, on dénombre par exemple une association d'éducateurs de rue (le CODAZ), l'association « Les Petits débrouillards » dans le domaine de l'animation scientifique, ou l'association « La Maison des jeux ».

Le partenariat avec les établissements scolaires est également très développé : les bibliothécaires interviennent dans des lycées professionnels, par exemple

auprès de classes de BEP, pour prodiguer des formations à la lecture à voix-haute. De nombreuses classes de maternelle et de primaire sont accueillies dans les bibliothèques de quartier, entre autres pour des activités pédagogiques liées à une exposition.

Des animations de développement de la lecture ont également été menées en coopération dans le cadre d'un Grand Projet de Ville (GPV) entre Grenoble et Saint-Martin-d'Hères de 2002 à 2006. Autour du thème de l'expression, un auteur (Pascal Garnier) a été invité la première année à animer des ateliers d'écriture dans des classes de primaire et à rencontrer des clubs de lecture ainsi que des détenus de la prison de Varcès. Les deux années suivantes ont été tournées vers l'oralité avec des ateliers conte animés par des conteurs professionnels. Ces ateliers ont été proposés à la fois à des classes et à des groupes d'adultes en alphabétisation et ont donné lieu à un spectacle en présence des élus des deux municipalités. La dernière année a été consacrée à la réalisation d'abécédaires illustrés par 15 classes, de la maternelle au BEP d'imprimerie, en compagnie d'un illustrateur jeunesse (Samuel Ribéron). Ces réalisations ont donné lieu à des expositions dans les bibliothèques. Des groupes d'alphabétisation ont par ailleurs participé à un atelier théâtre avec une troupe de Saint-Martin-d'Hères, travail présenté lors d'un spectacle au mois de juin.

Une autre animation en partenariat menée dans le cadre du GPV a été le cycle de formation à la lecture d'images à destination des éducateurs et des parents, proposé en 2006 dans les bibliothèques de quartier de Grenoble et de Saint-Martin d'Hères. Organisé en partenariat avec Cap Canal, une télévision pédagogique lyonnaise et grenobloise, ce cycle a eu pour objectif de sensibiliser à l'éducation à l'image à travers une série de conférences : « éduquer à la télévision », « l'enfant et le JT », « l'enfant et la publicité »...

L'équipe de la BRL mène pour sa part un grand nombre d'actions culturelles en partenariat à destination de publics empêchés ou éloignés du livre : maisons de retraite, prison, foyers d'accueil, foyers de jeunes travailleurs (FJT), etc. Des rencontres avec des auteurs sont par exemple organisées en maison de retraite ou en prison, en particulier durant le Printemps du livre. Des actions sont organisées en partenariat avec les FJT : un spectacle de danse de Jean-Claude Galotta, un

atelier d'écriture animé par un écrivain, une soirée « cabaret » lecture et chanson avec l'association Anagramme... Une animation a également été menée cette année à la prison de Varcès en partenariat avec le Rotary Club, l'association nationale des visiteurs de prisons et l'administration pénitentiaire. Il s'est agi de réaliser avec les détenus une fresque pour le mur de la bibliothèque de la prison – gérée avec le soutien de la BRL – en faisant appel à un graphiste. Le Rotary Club et l'administration pénitentiaire ont pris en charge l'ensemble des frais, rémunération du graphiste et fournitures.

Ce sont donc une bonne partie des actions culturelles des bibliothèques de quartier et la totalité des activités de la BRL qui se font en partenariat et en coopération. Dans ce cas, il s'agit d'atteindre des publics éloignés du livre sur leur lieu de travail ou de vie en nouant des partenariats avec les structures qui les accueillent et avec les associations qui les soutiennent. Suivant ainsi l'héritage des mouvements d'éducation populaire, l'action culturelle en partenariat remplit ici pleinement le rôle de service public de la culture imparti aux bibliothèques.

### **3. Trois grandes opérations en partenariat : Un bébé / un livre, Les Saisons stendhaliennes et le Printemps du livre**

La programmation culturelle des bibliothèques municipales de Grenoble comprend, à côté des actions courantes, des opérations d'envergure menées sur le long terme avec un grand nombre de partenaires. Nous avons pu en observer trois durant notre stage, abouties ou en préparation (pour le Printemps du livre 2007). Ces projets qui mobilisent des moyens humains et financiers conséquents, et qui bénéficient d'une plus grande visibilité, demandent un engagement important de la part des différents partenaires. Ce sont donc des cas d'étude particulièrement riches de la démarche partenariale, sans laquelle ils n'auraient pas pu être menés.

### 3.1. Un bébé / un livre

Cette opération, lancée en 2000 sur proposition de Mme Katy Feinstein, bibliothécaire responsable de la jeunesse dans le réseau, a pour objet d'offrir un livre aux enfants nés dans l'année à Grenoble. Ce livre est une création originale qui fait l'objet tous les deux ans d'une commande par la ville à un éditeur et à un auteur/illustrateur (ou à un auteur et à un illustrateur) jeunesse. Cette action est menée en coopération avec le service Petite Enfance de la ville, Grenoble Ville-Lecture et le CCAS. Cette année, le Musée de Grenoble s'est associé à l'opération. Les bibliothèques, et en particulier Mme Feinstein qui a une excellente connaissance de la littérature jeunesse, choisissent, en relation avec l'adjoint à la Petite Enfance, l'éditeur et l'auteur/illustrateur de l'ouvrage puis assurent le suivi de la réalisation. C'est le service Petite Enfance qui commande et finance l'ouvrage.

Cette opération originale, qui s'inspire d'une action menée par le Conseil Général du Val de Marne depuis 1990, en est à sa quatrième édition cette année : un premier livre a été réalisé en 2000, *Nours*, de Christian Bruel et Nicole Claveloux aux éditions Être, suivi en 2002 de *À table* de Katy Couprie et Antoine Louchard aux éditions Thierry Magnier, et en 2004 d'un très beau livre de Komagata, *L'Endroit où dorment les étoiles*, aux éditions Les Trois Ourses. Cette année c'est un ouvrage atypique et audacieux qui a été offert, *Le Bravo*, de Corinne Lovera-Vitali et Philippe Favier, de nouveau aux éditions Thierry Magnier.

La production de chacun de ces ouvrages est l'occasion d'une aventure partenariale particulière entre la bibliothécaire responsable du projet, le service Petite Enfance, Grenoble Ville-Lecture, l'éditeur, l'auteur et l'illustrateur. Cette année par exemple, le projet est issu de la volonté de l'élue à la Petite Enfance d'introduire les tout petits au monde de l'art. Sur un conseil du conservateur du Musée de Grenoble, un artiste contemporain, Philippe Favier, a été choisi par le service Petite Enfance et Mme Feinstein pour illustrer l'ouvrage. Mme Feinstein a par ailleurs proposé un auteur dont l'écriture avant-gardiste puisse entrer en résonance avec l'art contemporain, Corinne Lovera-Vitali. Elle a choisi enfin un

éditeur, Thierry Magnier, qui avait déjà participé à l'opération en 2002 et qui était susceptible de se lancer dans l'édition d'un ouvrage détonnant dans la production jeunesse habituelle.

Du fait de la nature du projet, le Musée de Grenoble s'est ajouté cette année à la liste des partenaires. Une exposition des œuvres de Philippe Favier a été programmée au musée à la sortie du livre, ce qui implique également la production de documents de communication décrivant l'opération à l'origine de l'exposition. De plus, la soirée officielle de lancement du livre, en présence de l'ensemble des partenaires, s'est déroulée dans ses murs. Enfin, *le Bravo* est proposé à la vente à la boutique du musée.

Une dimension de soutien à la création artistique et littéraire contemporaine s'est donc ajoutée cette année à cette opération de développement de la lecture, au risque peut-être de rendre l'objectif de l'opération peu lisible. L'ouvrage produit est en effet très déconcertant pour les familles puisqu'il s'éloigne par son concept (la même histoire répétée neuf fois, des illustrations qui n'« illustrent » pas le texte) des livres habituellement destinés aux jeunes enfants. C'est néanmoins un très bel objet et le texte, lu à voix haute, est susceptible de toucher parents et enfants par une évocation sensible des premiers instants de la vie. Toutefois, ce résultat sans doute trop élitiste démontre ici les limites d'un partenariat où les partenaires-prestataires, auteurs et éditeur, ont pris beaucoup de libertés par rapport à la commande de départ, et où les partenaires-commanditaires n'ont pas su reformuler leurs exigences.

L'un des intérêts de cette opération pour les bibliothèques est que la distribution du livre se fait depuis 2002 dans les bibliothèques, où elle s'accompagne d'une inscription de l'enfant. Un guide du lecteur, les horaires de la bibliothèque, un calendrier des actions jeunesse (heures du conte) et un dépliant de présentation de l'opération, contenant une sélection bibliographique, sont délivrés avec l'ouvrage et la carte de lecteur. Le lancement de l'opération est l'occasion de nombreuses animations pour enfants dans l'ensemble du réseau : contes, spectacles, expositions. Certaines de ces actions se font en partenariat : avec les auteurs (exposition d'œuvres de Philippe Favier et lecture du Bravo par Corinne Lovera-Vitali à la bibliothèque Jardin de Ville), le CNR (concert pour enfants à la

bibliothèque Hauquelin), le CCAS... Enfin, l'ensemble de l'opération a bénéficié, en plus de la communication habituelle des bibliothèques, d'une communication importante prise en charge par la ville de Grenoble (Grenoble Ville-Lecture) – grandes affiches sur panneaux Decaux, dépliants, nombreux relais dans la presse – invitant les parents à se rendre à la bibliothèque pour recevoir le livre.

### **3.2. Les Saisons stendhaliennes et l'exposition Stendhal**

#### **L'exposition « Stendhal, La Révolte et les rêves », à la Bibliothèque d'étude du 10 mars 2006 au 31 mars 2007**

Stendhal, dont le fonds est le fleuron des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale, est l'objet depuis 2006 d'un vaste projet d'actions culturelles en coopération et en partenariat. Suite à la fermeture du musée Stendhal, qui dépendait de la bibliothèque municipale, pour rénovation et – sans doute – intégration dans un ensemble comprenant une « Maison de l'international » et le musée, la municipalité a souhaité offrir aux grenoblois et à l'ensemble des touristes qui viennent à Grenoble sur les traces de Stendhal, un lieu stendhalien « de transition ». Ainsi est née l'idée d'une grande exposition patrimoniale à la bibliothèque d'étude, consacrée aux différentes facettes de la vie et de l'œuvre de l'auteur né à Grenoble. Le comité de pilotage mis en place pour mener le projet illustre bien la dimension partenariale de l'opération : y étaient représentés la direction des affaires culturelles, la direction des bibliothèques, la responsable de la Bibliothèque d'étude, le président de l'association Stendhal de Grenoble et le directeur de la conservation du patrimoine de l'Isère.

Cette exposition, dont le budget global a été de 115 000 €, est la plus importante exposition patrimoniale réalisée dans les bibliothèques de Grenoble. Le commissariat de l'exposition a été confié à Mme Césaltina Gama, conservateur responsable de la Bibliothèque d'étude, et à Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, conservateur chargée des fonds patrimoniaux. Elle a été financée pour 80 000 € par la DAC, auxquels s'ajoutent une aide du Conseil Général et le budget action

culturelle de la Bibliothèque d'étude. La DRAC a accordé tardivement une subvention qui sera consacrée à la production d'une version itinérante et multilingue. Elle a été réalisée en partenariat donc, tout d'abord avec le directeur de la conservation du patrimoine du département, M. Jean Guibal, qui a apporté ses précieuses connaissances muséographiques et fait le choix d'un scénographe avec lequel il avait déjà collaboré. Avec le président de l'Association Stendhal de Grenoble ensuite, M. Gérard Rannaud, universitaire spécialiste de l'auteur, qui a assuré l'expertise scientifique de l'exposition. L'expertise muséographique et scientifique apportée par ces partenaires a bien entendu été un apport indispensable dans le travail de l'équipe de la bibliothèque pour une exposition de cette ampleur. Les autres partenaires enfin sont les institutions qui ont prêté des œuvres : les Archives municipales, la Bibliothèque municipale de Lyon, l'INA, le Musée dauphinois, le Musée de Grenoble et le Musée de la Révolution française. Un partenariat a également été noué avec GEG (Gaz Electricité de Grenoble), initialement autour d'un projet d'exposition complémentaire en plein air au Jardin de Ville. Le projet a été abandonné et remplacé par une participation plus modeste mais qui a beaucoup contribué à la communication de l'exposition : la réalisation et l'éclairage d'une grande bache-affiche apposée à la façade de la Bibliothèque d'étude. Ce partenariat avec une entreprise autour d'une exposition en bibliothèque est suffisamment rare pour être souligné. Enfin, un court métrage retraçant un épisode de l'enfance de Stendhal à Grenoble tiré de la *Vie de Henry Brulard*, a été réalisé, par Roy Lekus et Françoise Jolivet, en lien avec l'exposition dans laquelle il est diffusé. Ce film a été financé par la ville de Grenoble, le Conseil Général de l'Isère et la Région.

L'exposition a également donné lieu à la publication par les bibliothèques de Grenoble d'un beau livre, à la fois catalogue de l'exposition et étude sur Stendhal, édité en partenariat avec la maison d'édition grenobloise Glénat. Réunis par Gérard Rannaud de l'association Stendhal, plusieurs grands spécialistes de l'auteur ont rédigé un chapitre sur l'un des volets de l'exposition. Un autre prolongement de l'exposition est la mise en ligne en décembre 2006 d'une version virtuelle et d'un

dossier pédagogique pour l'inauguration du site Lectura<sup>27</sup>, portail coopératif des bibliothèques des villes-centre de la région Rhône-Alpes. Ce portail, mis en œuvre par l'ARALD, est un nouvel outil de coopération entre les bibliothèques de la région, tant dans le domaine documentaire (catalogue collectif) que dans celui de l'action culturelle. Il met en ligne, outre des expositions virtuelles, un agenda de l'ensemble des actions dans toutes les grandes bibliothèques municipales.

Enfin, un autre partenaire de l'exposition et de l'ensemble des actions de valorisation du fonds Stendhal est le Rectorat de l'Académie de Grenoble qui détache à temps partiel un enseignant du secondaire auprès des bibliothèques pour accompagner ces actions auprès du public scolaire. Cet enseignant est chargé, entre autres, d'organiser deux visites de l'exposition par semaine pour des classes de l'agglomération.

### **Les Saisons stendhaliennes**

D'autres actions culturelles en partenariat sont consacrées à l'auteur, en parallèle à l'exposition et en lien avec une actualité stendhalienne très riche. D'une part, la Bibliothèque d'étude a mis en ligne cette année les manuscrits numérisés de la *Vie de Henry Brulard* sur le site des bibliothèques<sup>28</sup>. Il est possible de les consulter avec la transcription de l'édition diplomatique en regard, grâce à un partenariat avec Gérard et Yvonne Rannaud, auteurs de la transcription, et les éditions Klincksieck. D'autre part, l'acquisition exceptionnelle des six cahiers du Journal de Stendhal mis en vente en juin dernier par Pierre Bérès, par la ville de Grenoble avec le soutien de l'Etat, des collectivités locales et de mécènes, a remis Stendhal au cœur de la politique culturelle municipale.

L'ensemble des actions consacrées à Stendhal par la ville de Grenoble s'intègrent dans un programme intitulé « Des Saisons stendhaliennes » piloté par la Direction des affaires culturelles. Ce programme associe les bibliothèques municipales, Grenoble-Ville Lecture, l'Association Stendhal, l'Office du tourisme, la Cinémathèque, le musée de Grenoble et les Musiciens du Louvre. La DAC

---

<sup>27</sup> <http://www.lectura.fr/>

<sup>28</sup> <http://www.bm-grenoble.fr/>

réalise un document de communication spécifique qui annonce l'ensemble de ces actions. Elles vont du concert organisé par le Musée de Grenoble et les Musiciens du Louvre pour faire découvrir l'univers musical de Stendhal à la visite guidée de l'appartement natal par l'Office du tourisme. Les bibliothèques organisent dans ce cadre un cycle de rencontres avec des écrivains qui viennent parler de « Stendhal aujourd'hui ». Pour ce cycle, animé par Catherine Mariette, universitaire spécialiste de l'auteur (Université Stendhal – Grenoble III), ont été conviés à la Bibliothèque Centre Ville Jean Rouaud, Frédéric Vitoux, Jean-Philippe Domecq et Hélène Cixous. Chacune de ces rencontres se fait en partenariat avec la librairie La Dérive. La Cinémathèque s'est également associée à l'invitation de Frédéric Vitoux en programmant un film adapté de son roman, *La Comédie de Terracina*, qui raconte un épisode imaginaire de la vie de Stendhal. Des concerts-lecture sont par ailleurs programmés à la bibliothèque Kateb Yacine en partenariat avec le CNR autour du thème « Stendhal et le sentiment amoureux ». Enfin des expositions sont organisées dans les bibliothèques du réseau sur des thèmes particuliers : « Stendhal à l'affiche », composée d'affiches de films tirés des collections de la bibliothèque et de la Cinémathèque (au Centre Ville et à Kateb Yacine), mais aussi « Stendhal et l'étranger » (BMI), « Stendhal et les faits-divers » (St Bruno).

Stendhal a également été mis à l'honneur cette année dans le cadre de l'opération le Nuit de l'écrit/Lire en fête, pilotée par la Fill<sup>29</sup> (Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture, ex-FFCB) pour le ministère de la culture, dont le thème était « Une Ville/Une Œuvre ». Une soirée a été organisée à cette occasion par les bibliothèques à l'auditorium du Musée de Grenoble, en partenariat avec l'association Stendhal et le CNR, et avec la participation de l'association Anagramme. Composée d'une projection du court-métrage de Roy Lekus et d'une lecture en musique de textes de Stendhal sur sa ville natale, elle a offert aux grenoblois l'opportunité de fêter Stendhal le même jour que la réception officielle des manuscrits du *Journal* par la municipalité. Elle a été précédée d'une introduction aux Saisons stendhaliennes par l' élu à la culture ainsi que d'une

---

<sup>29</sup> La Fill a par ailleurs commandé à un écrivain, Lionel Bourg, un ouvrage sur les liens qui unissent de grands auteurs à des villes, dont Stendhal et Grenoble.

présentation de l'ensemble des actions entreprises autour de l'auteur par l'équipe de la Bibliothèque d'étude.

**Récapitulatif des partenariats et des coopérations autour de l'exposition Stendhal et des Saisons stendhaliennes**

<b>Ville</b>	<b>Institutions culturelles</b>	<b>Association</b>	<b>Edition, librairie</b>	<b>Enseignement Formation</b>	<b>Autres</b>
➤ Direction des affaires culturelles – Grenoble Ville-lecture ➤ Services techniques de la ville ➤ Office du Tourisme	➤ CNR ➤ Musée Dauphinois- Direction du patrimoine de l'Isère ➤ Archives municipales ➤ Bibliothèques Municipales de Lyon ➤ Musée de la Révolution française (Vizille) ➤ Musée de Grenoble ➤ Musiciens du Louvre	➤ Association Stendhal ➤ ARALD ➤ Fill ➤ Anagramme	➤ Editions Glénat ➤ Librairie La Dérive	➤ Rectorat ➤ Université Stendhal	➤ GEG

### **3.3. Le Printemps du livre de Grenoble**

Le Printemps du livre de Grenoble, qui en est cette année à sa 5<sup>ème</sup> édition, est la grande manifestation annuelle dédiée au livre et à la lecture à Grenoble et à l'échelle du département. Privilégiant la rencontre entre les auteurs et le public, cet événement à dominante littéraire, qui accorde également une place importante aux essais et documents, s'articule chaque année autour d'un thème. Il déménage cette année en plein centre-ville, ce qui lui permettra d'accroître encore sa visibilité et sa fréquentation. Ses premiers partenaires sont la quarantaine d'auteurs – romanciers, poètes, dramaturges, illustrateurs, sociologues, historiens... – qui répondent chaque année à l'invitation.

Cette manifestation est totalement organisée en coopération par les bibliothèques de Grenoble et Grenoble Ville-lecture (Direction des Affaires Culturelles). Les principaux financeurs sont la ville de Grenoble, la DRAC, la Région Rhône-Alpes, le département de l'Isère, la Métro et le CNL, pour un budget global d'environ 230 000 €. Deux personnes pilotent le projet, M. Jean-Marc Vidal pour les bibliothèques, qui y consacre plus de la moitié de son temps de travail, et Mme Carine D'Inca, responsable de Grenoble Ville-lecture. La création d'un tel festival est en effet inscrite dans la logique de la signature d'un Contrat Ville-lecture entre la ville de Grenoble et l'Etat (ministère de la Culture) en 2000<sup>30</sup>. Ce contrat prévoyait dans son article V la création d'un « événement fort autour du livre et de la lecture » et précisait que « cet événement grand public, festif et de qualité, [...] devrait rassembler tous les partenaires du monde du livre et de l'écrit ». La dimension partenariale est donc inscrite au cœur même de ce projet, conformément à la circulaire ministérielle du 17 juillet 1997 créant les contrats ville-lecture et qui leur donnait pour objectif :

« Susciter la construction à l'échelle d'un territoire (commune ou groupement de communes) d'un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture pour l'élaboration de programmes cohérents et partagés, en renforçant en particulier les coopérations entre les secteurs culturel, éducatif et associatif<sup>31</sup> »

---

<sup>30</sup> Cf. Annexe 1

<sup>31</sup> Circulaire disponible à l'adresse suivante: [http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/bo/bo\\_pdf/bo108.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/bo/bo_pdf/bo108.pdf)

L'ensemble des acteurs de la lecture – bibliothèques, librairies, éditeurs, établissements d'enseignement et de formation, associations, presse – sont en effet associés à cette manifestation, et beaucoup d'autres. En amont de l'événement, tout d'abord, puisque la programmation elle-même fait l'objet d'une coopération et d'un partenariat entre des bibliothécaires de Grenoble et de l'agglomération grenobloise (Claix, Corenc, Domaine, Eybens, Fontaine, Saint Martin d'Hères, La Tronche...), des partenaires associatifs et des libraires qui se réunissent toutes les trois semaines, sur leur temps libre (12h-14h), à l'appartement natal de Stendhal, siège de Grenoble Ville-lecture. Les ouvrages sélectionnés sont ensuite acquis en plusieurs exemplaires et distribués dans les bibliothèques (où les clubs-lecture s'en emparent), les établissements scolaires, les lieux de vie (maisons de retraite, par exemple, par l'intermédiaire de la BRL)... Ils sont également mis en avant grâce à des présentoirs aux couleurs du Printemps chez les libraires partenaires. Ils font l'objet d'ateliers de lecture à voix-haute et d'écriture en partenariat avec des associations culturelles (Rives et Dérives, Anagramme), dans les bibliothèques, des établissements scolaires et à l'appartement Stendhal. Cette année, ces cercles de lecteurs seront conviés à écrire leurs impressions de lecture, travail qui fera l'objet d'une publication papier et/ou sur le site internet du Printemps. Les enseignants et les documentalistes sont sollicités par l'intermédiaire de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat, autre partenaire précieux, pour faire le choix d'un auteur à inviter dans leur classe et pour préparer cette rencontre. Les Universités enfin, sont associées en amont à l'invitation de certains auteurs : par exemple cette année l'UFR de Philosophie de l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble II) pour l'invitation de Barbara Cassin.

Sur les cinq jours que dure le festival, deux sont consacrés à des journées professionnelles organisées en partenariat. L'une, consacrée à la littérature jeunesse et destinée aux bibliothécaires, aux enseignants, aux éducateurs..., est organisée au CRDP en partenariat avec Médiat Rhône-Alpes et le Pôle National de Ressources sur la littérature jeunesse. L'autre est destinée aux professionnels du livre (bibliothécaires, libraires) et organisée en partenariat avec Médiat et la BDP.

Durant la semaine également, des auteurs sont reçus dans les classes et les bibliothèques partenaires.

Le festival public se déroule sur trois jours, du vendredi au dimanche, et implique également un grand nombre de partenaires. Les libraires tout d'abord, regroupés dans un espace librairie – cette année sous chapiteau suite au déménagement de la manifestation au jardin de ville – accueillent le public à leurs stands pour des séances de signature avec les auteurs invités. Des associations culturelles ensuite, qui sont les partenaires-prestataires de spectacles et de lectures dans les différents lieux du festival (associations théâtrales : 3<sup>e</sup> Bureau, les Sept Familles...). Par ailleurs, le CCAS de Grenoble gère durant le festival une halte-garderie où sont organisées un certain nombre d'animations autour du livre. Un cinéma d'art et d'essai, Le Méliès, s'associe également au festival en programmant des films autour du thème de l'année.

Aux partenaires habituels s'ajoutent chaque année d'autres partenaires, selon le thème ou les auteurs invités. Les partenariats noués en vue de l'invitation de certains auteurs permettent par exemple de partager les frais. C'est par exemple le cas cette année pour l'invitation d'auteurs Tchétchènes, Zamboulat Idiev et Soultan Iachourkaev, invités en coopération avec la bibliothèque de Voiron et en partenariat avec l'association Dédicaces (Voiron) et le Comité Tchétchénie de Grenoble. Ces auteurs participeront à une rencontre à Voiron la veille de leur intervention au Printemps du livre. De même, l'invitation de l'auteur chilien Mauricio Electoral fera l'objet d'une coopération avec la bibliothèque d'Annecy. Des partenariats se nouent également autour du thème de l'année. Cette année par exemple, autour du thème de la frontière (« Passer les frontières »), un partenariat est entrepris avec l'opération « Les Dix mots de la langue française », organisée dans le cadre de la semaine de la langue française par la DRAC Rhône-Alpes, l'Espace Pandora et le Théâtre des Asphodèles à Lyon, la même semaine que le Printemps du livre. Le thème de l'opération est cette année « Les mots migrants », ce qui fait écho au thème du Printemps. Il a donc été décidé d'organiser dans le cadre du Printemps une rencontre avec Henriette Walter, linguiste reconnue, auteur d'ouvrages grand public sur l'origine étrangère des mots

français. Une soirée avec des « slammeurs » grenoblois est également prévue où le thème des mots migrants pourrait être intégré.

Enfin, des partenariats naissent également cette année suite au déménagement du festival au jardin de ville, en plein centre-ville. Ce changement de lieu a ouvert la porte à des partenariats géographiques très prometteurs. Avec la cinémathèque, par exemple, qui mettra à disposition sa salle pour des rencontres d'auteurs et qui programmera des films en lien avec le festival. Avec également le théâtre de Grenoble, dont le hall sera un lieu de rencontres et de lectures par des comédiens. Ou avec les cafés et restaurants du Jardin de ville, qui sont autant de lieux potentiels pour proposer des lectures. Un autre partenariat original est en cours de montage avec l'association Lieu d'Image et d'Art (LIA), qui organise le Festival du mois américain et qui gère une salle d'exposition d'art contemporain à la Bastille, édifice historique relié au Jardin de ville par un téléphérique. En partenariat également avec la régie du téléphérique, il est prévu d'associer ce magnifique lieu surplombant Grenoble à diverses manifestations : lectures, soirée d'inauguration... Il est également envisagé d'inviter, avec LIA et une maison d'édition d'art contemporain, un artiste susceptible de réaliser des œuvres sur les lieux du festival.

Il ne faut pas oublier les partenariats avec la presse, qui est un relais indispensable de la manifestation : France Bleu-Isère, Le Matricule des Anges, Zazieweb... Par ailleurs des critiques littéraires reconnus sont des prestataires-partenaires de la manifestation en tant qu'animateurs de rencontres : citons parmi d'autres, Pascal Jourdana, Philippe-Jean Catinchi (*Le Monde des Livres*), ou Thierry Guichard (*Le Matricule des Anges*).

Enfin, le Printemps du livre est signataire du *Manifeste du réseau des événements littéraires de création*, lancé en février 2006 par la Maison des Écrivains à Paris. Ce manifeste met l'accent sur les partenariats et comporte un volet sur la coopération entre les différentes manifestations nationales autour du livre (Les Correspondances de Manosque, le Marathon des mots, la Fête du livre de Bron, entre autres), pour l'instant à l'état de projet. C'est néanmoins une perspective intéressante pour le festival puisqu'il pourrait permettre de mettre en place des outils communs de communication, des co-productions, etc.

## Récapitulatif des principaux partenariats et coopérations autour du Printemps du livre (depuis 2003)

Bibliothèques	Institutions culturelles	Ville, Social Petite Enfance	Associations	Librairies	Etablissements d'enseignement/formation	Autres
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bibliothèques municipales de l'agglomération (Champagnier, Claix, Domène, Eybens, Fontaine, La Tronche, Meylan...)</li> <li>➤ Bibliothèque municipale d'Annecy</li> <li>➤ Bibliothèque municipale de Voiron</li> <li>➤ BDP de l'Isère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Muséum d'histoire naturelle</li> <li>➤ Musée de la Résistance et de la Déportation</li> <li>➤ Théâtre de Grenoble</li> <li>➤ Cinémathèque</li> <li>➤ Cinéma le Méliès</li> <li>➤ CNR</li> <li>➤ Théâtre Sainte-Marie-d'en-bas</li> <li>➤ Régie 2 C (salles de concert)</li> <li>➤ Espace Pandora (Lyon)</li> <li>➤ CCSTI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Direction des relations internationales de la ville</li> <li>➤ CCAS</li> <li>➤ Résidences pour personnes âgées</li> <li>➤ MJC</li> <li>➤ Maison pour tous (Mistral)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ AMAL</li> <li>➤ Anagramme</li> <li>➤ Arts du récit en Isère</li> <li>➤ Arts Mêlés</li> <li>➤ Comité Tchétchénie</li> <li>➤ Dédicaces</li> <li>➤ LIA</li> <li>➤ Ligue de l'enseignement</li> <li>➤ Maison de la poésie</li> <li>➤ Rives et Dérives</li> <li>➤ Les Sept Familles</li> <li>➤ Sigulier Pluriel (...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arthaud</li> <li>➤ Bonnes Nouvelles</li> <li>➤ Decitre</li> <li>➤ La Dérive</li> <li>➤ Gaïa-Store</li> <li>➤ Gibert</li> <li>➤ Librairie Glénat</li> <li>➤ Libre-Lecture</li> <li>➤ Le Square</li> <li>➤ Momie-Folie</li> <li>➤ Des Artistes des livres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Université Stendhal</li> <li>➤ Université Pierre Mendès France</li> <li>➤ Rectorat (DAAC)</li> <li>➤ Inspection académique</li> <li>➤ Ecoles, collèges, lycées de l'agglomération</li> <li>➤ MEDIAT</li> <li>➤ IUP Métiers du livre</li> <li>➤ IUT GEA</li> <li>➤ Institut culturel italien de Grenoble</li> <li>➤ Goethe-Institut de Lyon</li> <li>➤ Pôle National sur les ressources jeunesse (CRDP)</li> <li>➤ Université Inter-âges (...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Régie du téléphérique</li> </ul> <p><b>Médias :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ France Bleu Isère</li> <li>➤ Le Matricule des Anges</li> <li>➤ ZazieWeb</li> </ul> <p><b>Partenaires éventuels :</b> cafés, restaurants...</p>

## ***Troisième partie : bilan et pistes de réflexion***

À partir de l'ensemble des cas que nous avons pu observer durant notre stage, nous sommes à présent en mesure de dresser un bilan et de fournir des pistes de réflexion sur les partenariats et les coopérations en matière d'action culturelle en bibliothèque municipale. Nous partons certes du cadre précis de la bibliothèque municipale de Grenoble mais la confrontation avec les constats et les problèmes décrits par la littérature professionnelle que nous avons consultée nous permet de penser que les enjeux sont à peu de choses près les mêmes dans l'ensemble des établissements de lecture publique. Comme il serait artificiel de séparer le bilan des pistes de réflexion, celles-ci découlant de celui-là, nous nous proposons de les traiter ensemble en répondant aux trois questions que nous avons posées en 1. 3. : *pourquoi* mène-t-on des projets en partenariat dans le domaine de l'action culturelle ? *Avec qui* est-il possible et pertinent de les mener ? *Comment* peut-on s'y prendre et quels écueils faut-il éviter ? Naturellement ce travail n'est que le point de vue d'un conservateur stagiaire sur ces questions et nous ne prétendons pas fournir ici un guide complet de la conduite de projets culturels en partenariat.

### **1. Pourquoi mener des projets d'action culturelle en partenariat ?**

Dans une enquête menée en 1996 par Jean-Pierre Vosgin auprès de cinquante bibliothèques publiques, il apparaissait que les trois principales motivations des bibliothèques travaillant en partenariat étaient « s'insérer dans la vie locale et culturelle », « augmenter les ressources de la bibliothèque » et « développer la lecture et rechercher de nouveaux publics »<sup>32</sup>. Ces trois raisons s'appliquent parfaitement, nous semble-t-il, au domaine spécifique de l'action

culturelle. S'insérer dans la vie culturelle locale est une nécessité croissante pour les bibliothèques municipales qui s'inscrivent, nous l'avons vu, dans un ensemble de services municipaux de la culture complétés par un tissu associatif très actif. Augmenter les ressources, ou plus précisément mutualiser les compétences et les moyens, est également un motif essentiel par temps de restrictions budgétaires. Élargir les publics, enfin, reste le grand défi des bibliothèques qui voient leur fréquentation stagner, et par conséquent la démocratisation culturelle remise en question.

### **1.1. S'insérer dans la vie culturelle municipale**

Les partenariats et les coopérations des bibliothèques dans le domaine culturel s'inscrivent parfaitement, selon nous, dans le mouvement de « municipalisation de la culture »<sup>33</sup> décrit par Philippe Urfalino dès 1985. La généralisation des Directions des Affaires Culturelles (DAC) dans les années 70 et 80 ainsi que l'accélération de la décentralisation ont renforcé les compétences culturelles des municipalités. Ce mouvement, qui vient à la fois d'une volonté politique plus ou moins affirmée des élus et des DAC, et du grand dynamisme des associations culturelles, tend à instaurer une identité culturelle forte de la municipalité par une plus grande coopération entre les institutions culturelles municipales et une multiplication des partenariats avec le tissu associatif, les organismes socio-culturels et les acteurs culturels privés. Ce renforcement des démarches partenariales et coopératives est un moyen pour les municipalités de proposer un service public culturel unifié, régi par une politique culturelle forte et lisible. Il est également, bien entendu, un outil de « rationalisation » et de réduction des coûts, ce qui rejoint notre deuxième point (mutualiser les compétences et les moyens).

Cette incitation au partenariat et à la coopération au niveau municipal correspond parfaitement aux préoccupations des bibliothèques lorsqu'il s'agit

---

<sup>32</sup> DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.). *Partenariats et bibliothèques. Domaines culturel et international. op. cit.* p. 39

<sup>33</sup> URFALINO Philippe. *L'Invention de la politique culturelle. op. cit.* p. 310.

d'une part de poursuivre une politique de développement de la lecture et de démocratisation culturelle, et d'autre part de mettre en avant le patrimoine écrit comme un élément essentiel du patrimoine de la ville. Ce sont en effet ces deux objectifs qui sont à l'œuvre, pour le premier, dans les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV) et de Grenoble Ville-Lecture, et pour le second dans l'ensemble des projets consacrés à Stendhal.

Dans le premier cas, la municipalité soutient un ensemble d'actions des bibliothèques en partenariat avec l'Éducation Nationale, les structures et les associations socio-culturelles, et en coopération avec les services municipaux et des bibliothèques de l'agglomération. L'aménagement du territoire et la valorisation du travail des différents acteurs socio-éducatifs et culturels d'un quartier sont également une dimension importante de ces projets. Ils sont l'occasion pour les bibliothèques de renforcer leur ancrage dans un territoire et leurs liens avec les partenaires éducatifs et le réseau associatif.

Dans le second cas, la Direction des affaires culturelles et la bibliothèque orchestrent un ensemble de manifestations à l'échelle de la ville autour de son patrimoine littéraire, en coopération avec les autres institutions culturelles municipales et l'Office du tourisme, et en partenariat avec l'Université, l'Éducation Nationale, l'ARALD, une association... Ces projets patrimoniaux soutenus par la tutelle tendent à se développer dans les bibliothèques municipales possédant des fonds anciens du fait de leur grande portée symbolique. La municipalité s'appuie ainsi sur une richesse patrimoniale spécifique (le fonds d'un grand écrivain, des manuscrits médiévaux...) pour se doter d'une identité culturelle forte. Les bibliothèques ont quant à elles tout intérêt à saisir cette opportunité de développer à la fois leur rôle de conservation (puisque ces actions légitiment leurs acquisitions de fonds anciens) et de diffusion culturelle.

Ces partenariats permettent enfin aux bibliothèques de se positionner comme des établissements culturels municipaux à part entière (et non comme de simples banques de prêt de documents), oeuvrant au développement de la lecture et à la médiation culturelle dans tous les domaines. Ils les placent même au cœur de cette vie culturelle lors d'événements aussi importants que le Printemps du livre.

## **1.2. Mutualiser les compétences et les moyens**

La mise en commun des compétences et des moyens est, nous l'avons vu, un avantage essentiel des projets en partenariat et en coopération. Ils répondent à la fois à un impératif économique et à une exigence de qualité. Nous avons vu, en effet, que le budget alloué à l'action culturelle à la bibliothèque municipale de Grenoble n'aurait pas permis à lui seul d'organiser les 200 événements environ qui sont proposés chaque année. Les marges budgétaires sont par ailleurs inexistantes dans un budget des bibliothèques qui représente déjà la dépense la plus importante dans le budget culturel de la municipalité et qui doit faire face à la hausse des coûts d'acquisition (suppression des rabais). C'est pourquoi la recherche de partenaires est indispensable pour concrétiser le grand nombre d'initiatives proposées par les équipes et maintenir un programme suffisamment attractif en matière d'offre culturelle. La construction de partenariats et de coopérations pour partager les frais liés à une invitation d'auteur, par exemple, permet de maintenir une fréquence (mensuelle) de ce type d'action plébiscité par le public.

Il y a toutefois un danger lié à ces partenariats « économiques », c'est la recherche systématique de la gratuité. Il est en effet très risqué de considérer un partenaire comme un simple « prestataire gratuit ». D'une part parce qu'il peut se sentir instrumentalisé et choisi sur ce seul critère, ce qui n'est pas valorisant. D'autre part parce que cela peut se traduire, de la part de la bibliothèque, par une acceptation de toute proposition d'action à bas coût, au détriment de la qualité et de la politique d'action culturelle.

Or, c'est précisément la recherche de la qualité qui doit guider le choix des partenariats et des coopérations. Il n'y a partenariat que s'il y a un réel apport mutuel de connaissances et de compétences. Le montage de l'exposition Stendhal par exemple a profité de l'apport de connaissances d'un universitaire (M. Rannaud) et d'un conservateur du patrimoine (M. Guibal). Les conservateurs chargés des collections patrimoniales, s'ils ont une excellente connaissance de ces collections et des techniques de conservation, ne sont pas pour autant des spécialistes de l'auteur et versés dans les techniques muséographiques. Les partenariats avec des institutions reconnues (Musée, CNR, Université...) ou des

associations spécialisées (Société Alpine de Philosophie, Association Stendhal...) se fait toujours dans une exigence de sérieux et de qualité perçue comme telle et appréciée par le public.

### **1.3. Élargir les publics**

L'élargissement et le « croisement » des publics sont également des objectifs poursuivis par les bibliothèques et leurs partenaires. Du côté des partenaires, l'intervention dans les bibliothèques est l'occasion de se faire connaître du public de l'institution culturelle la plus largement fréquentée. Pour les associations, par exemple, la bibliothèque est synonyme de reconnaissance institutionnelle et d'élargissement de leur audience au-delà de leurs seuls adhérents. Pour les autres institutions culturelles (théâtre, conservatoire, musée) c'est également l'occasion de faire connaître leur propre programmation à un public très diversifié. Les bibliothèques ont de leur côté une attente similaire vis-à-vis de leurs partenaires : attirer des publics qui ne se seraient pas forcément déplacés à la bibliothèque s'il ne s'y était déroulé un événement qui peut sembler inhabituel dans un tel lieu (concert, exposition, rencontre, conférence). Il s'agit aussi de « fidéliser » un public qui fréquente déjà la bibliothèque et d'autres institutions culturelles et qui attend de la bibliothèque une offre plus large que le prêt de documents.

Bien entendu, cette dimension d'élargissement des publics est – de manière plus importante encore et avec des effets plus flagrants – au cœur des partenariats et des coopérations autour d'actions socio-culturelles, à direction des publics éloignés du livre ou empêchés. Dans les actions menées par la BRL, les bibliothèques de quartiers, ou dans le cadre de « Un bébé/un livre » et du « Printemps du livre », il s'agit toujours de toucher les publics sur leur lieu de vie ou de travail, en partenariat avec les structures ou les associations qui les accueillent. Le fait pour l'institution bibliothèque de se déplacer chez ses partenaires permet de la rendre moins étrangère ou moins austère aux yeux de ces publics. Le fait de toucher également la plupart des crèches et des classes de la ville permet, par l'intermédiaire des enfants, d'amener les familles à fréquenter la

bibliothèque. De la même manière, l'accueil d'associations prodiguant des cours d'alphabétisation dans les murs de la bibliothèque, autour de projets d'animation culturelle (réalisation d'un abécédaire, apprentissage des techniques du conte), peut produire cet effet de familiarisation avec l'établissement.

Enfin, ces partenariats sont également un moyen de mieux répondre aux attentes des publics en matière d'acquisition. Les partenaires sont souvent de précieux conseils dans leur domaine de spécialité et ils ont une bonne connaissance de leurs publics spécifiques. Les partenariats entretenus avec des festivals de musique, par exemple, sont l'occasion d'ajuster l'offre musicale de la bibliothèque.

## **2. Avec quels partenaires travailler ?**

### **2.1. Dans le cadre d'une coopération avec la tutelle et les bibliothèques**

En matière de coopération, le travail avec les services municipaux et en particulier la tutelle directe, la Direction des Affaires Culturelles, représente une part non négligeable des actions menées. Cette coopération, qui varie selon les municipalités, est particulièrement importante à Grenoble du fait de la signature d'un contrat Ville-lecture. Grenoble Ville-lecture est, nous l'avons dit, un formidable outil de coopération et de partenariat pour les bibliothèques. Nous avons vu également que d'autres services municipaux, la Petite Enfance ou les Relations internationales, coopèrent fréquemment avec les bibliothèques. Les avantages de cette coopération sont une meilleure intégration de la bibliothèque dans la politique culturelle de la municipalité et l'obtention de moyens supplémentaires pour la réalisation de projets de grande ampleur. Une bonne coopération avec les services municipaux permet en outre de nouer des partenariats avec les équipements qu'ils gèrent ou subventionnent. Au sein de la Direction des Affaires Culturelles par exemple, les responsables d'un domaine, par exemple les

« musiques actuelles », sont des intermédiaires précieux pour trouver des partenaires dans ce domaine.

Les bibliothèques ensuite ne limitent pas leur coopération au seul aspect documentaire. Les invitations communes d'écrivains ou la circulation d'expositions permettent de partager les frais. Ces coopérations peuvent se faire à l'échelle de l'agglomération ou à une échelle plus large, régionale voire nationale, dans le cas de prêts (payants) d'expositions de la BNF ou de la BPI. Des associations inter-professionnelles comme la FILL (ex. FFCB) et l'ARALD soutiennent également des démarches coopératives entre bibliothèques dans le domaine de l'action culturelle. Toutefois, ces coopérations nous ont semblé assez peu développées dans l'agglomération grenobloise alors même qu'un dispositif de carte de prêt unique, le Pass'doc, a été mis en place. Ces actions se limitent aux projets menés dans le cadre du GPV (avec Saint-Martin-d'Hères) et au Printemps du livre, auquel d'ailleurs ne participent pas l'ensemble des bibliothèques de l'agglomération. Sans doute faut-il mettre cette relative timidité dans les actions communes sur le compte de l'absence de compétence culturelle de la communauté d'agglomération (la Métro), qui possède pourtant des compétences dans de nombreux domaines, par exemple dans le domaine sportif... Par ailleurs, certains équipements récents de l'agglomération redoutent sans doute un effet d'absorption par le réseau de la ville-centre. Il y a donc encore une grande marge de manœuvre pour développer ce type de coopération, qui aurait pu sembler le plus évident et qui permettrait de mieux répondre aux attentes du public.

## **2.2. Dans le cadre d'un partenariat**

Nous avons, dans notre étude de cas, dégagé une typologie des partenaires associés à des actions culturelles en bibliothèque : les partenaires principaux sont les autres institutions culturelles, les associations, les établissements d'enseignement et de formation, les structures d'accueil de publics spécifiques et les librairies. Il s'agit naturellement pour chaque projet de s'associer avec les partenaires les plus pertinents par rapport à sa nature, au domaine culturel concerné et au public visé.

### 2.2.1. Les institutions culturelles

Les autres institutions culturelles de la ville – musées, conservatoire, maison de la culture, théâtres, cinémathèque, etc. – sont, nous l’avons vu, des partenaires importants et fiables, à la fois dans des actions tournées exclusivement vers leur domaine de spécialité (patrimoine, musique, spectacle vivant...) ou associés à des opérations plus larges (intervention des élèves du conservatoire dans une soirée lecture, partenariat avec le musée dans l’opération Un bébé/un livre...). Leur dimension institutionnelle est toujours un gage de sérieux et de professionnalisme, et le public est très attentif à cette réputation de qualité. Par ailleurs, ces équipements municipaux disposent parfois d’espaces appropriés à certaines actions qui font défaut aux bibliothèques (auditorium du musée par exemple). Les relations entre les bibliothèques et ces autres institutions sont variables et dépendent encore trop souvent de convenances entre personnalités. Il est malheureusement parfois nécessaire de faire appel à la tutelle pour créer des passerelles entre ces institutions, ce qui n’est pas la manière idéale de nouer un partenariat. Toutefois, la création, sur incitation de la tutelle, de postes de responsables de l’action culturelle dans la plupart des équipements a contribué à favoriser une culture partenariale. Ces responsables ont pour tâche principale de mener des actions culturelles en partenariat et sont les interlocuteurs privilégiés de leur homologue des bibliothèques. Il serait d’ailleurs souhaitable que l’ensemble des personnes occupant ces postes se réunissent régulièrement pour faire le point sur les actions qu’ils pourraient mener en commun, ce qui n’est pas le cas pour l’instant, ces relations ne reposant que sur des initiatives individuelles.

### 2.2.2. Les « associations »

Les associations ensuite sont liées à toute forme d’action et dans tous les domaines. Ce terme d’association regroupe des structures de nature et de taille très différentes avec parfois pour seul dénominateur commun qu’elles sont régies par la loi de 1901. Il faut en effet différencier différents types d’associations susceptibles de travailler avec les bibliothèques. Les associations culturelles artistiques, liées à

la promotion d'une pratique artistique et qui peuvent être composées de professionnels, de semi-professionnels et/ou d'amateurs. Certaines d'entre elles sont organisatrices de festivals importants, subventionnés par les collectivités locales (Anagramme/Lieux-dits, Dauphylactère/Les 5 jours de la BD, les Arts du récit, Lettres frontières...). Les associations culturelles « para-universitaires » ou « para-scolaires », comme l'Association Stendhal et la Société alpine de philosophie d'un côté, ou les Petits débrouillards de l'autre. Les associations culturelles inter-professionnelles dont le fonctionnement, les moyens, et la notoriété font des institutions plus que de simples associations : l'ARALD, la Fill, le CCSTI... Les associations sociales ou socio-culturelles, qui peuvent aller du groupe de bénévoles à la structure d'accueil institutionnalisée. Et enfin, de multiples associations formées autour d'une cause, d'un lieu, d'une communauté...

Les partenariats avec les associations peuvent prendre la forme du partenariat à part entière, du partenariat/prestation, ou du simple accueil. C'est évidemment cette dernière forme qu'il faut tenter d'éviter autant que possible. De nombreuses associations, au projet intéressant par ailleurs, sollicitent la bibliothèque comme un espace d'accueil plutôt que comme un véritable partenaire. Il est alors parfois difficile, pour les bibliothèques, de trouver un juste équilibre entre l'intégration dans un territoire et l'élargissement des publics qu'offrent les partenariats avec les associations, souvent gracieusement ou à peu de frais, et les impératifs d'une programmation cohérente. Or il y a un risque réel de dilution des actions culturelles dans une profusion de partenariats au coup par coup. Et même lorsque la proposition d'une association entre parfaitement dans les missions de la bibliothèque, il faut bien prendre garde à ce que le contenu du projet soit co-construit avec le partenaire et non laissé à sa discrétion, au risque d'une inadéquation de l'action finale au public varié des bibliothèques.

### 2.2.3. Les établissements d'enseignement et de formation

Les écoles, collèges et lycées, les universités et les instituts de formation professionnelle sont associés à de nombreuses actions culturelles, à la bibliothèque

ou dans leurs propres locaux. L'Éducation nationale est, de toute évidence, le premier partenaire des bibliothèques du fait de leur mission commune de développement de la lecture, de lutte contre l'illettrisme et de médiation culturelle. Outre les relations directes avec les établissements, les enseignants et les documentalistes, nous avons vu que la Délégation Académique à l'Action Culturelle était, grâce à ses publications diffusées dans l'ensemble des établissements (le *Flash Info* dans l'académie de Grenoble), un relais essentiel. L'Inspection Académique peut également favoriser ces partenariats, ainsi bien entendu que le service éducation de la ville pour les écoles.

Les universités et les institutions de formation professionnelle s'engagent également fréquemment dans des partenariats culturels, soit à travers leur Section de Formation continue ou l'université Inter-âges, soit par l'intermédiaire d'associations para-universitaires, soit enfin à l'initiative d'enseignants-chercheurs. Ce sont des partenaires incontournables dans l'organisation de cycles de conférences ou de rencontres avec des auteurs (écrivains, essayistes, universitaires) susceptibles d'élargir leur public ou de compléter leur programme de formation. Elles se dotent par ailleurs depuis quelques années de leurs propres services d'action culturelle qui programment un grand nombre d'actions sur les campus, la plupart du temps en partenariat avec des associations d'étudiants ou des personnels. Ces services sont bien entendu, tout autant que leurs homologues des institutions culturelles, des interlocuteurs privilégiés des bibliothèques.

#### 2.2.4. Les structures d'accueil de publics spécifiques

Ces structures, qu'elles soient gérées par la puissance publique ou par des associations subventionnées, sont, nous l'avons vu, les partenaires fréquents d'actions culturelles hors les murs menées avec la BRL et les bibliothèques de quartiers. Autres partenaires essentiels, avec l'Éducation Nationale, dans la mission de service public de développement de la lecture et de médiation culturelle, ils sont susceptibles d'accueillir et de financer, en partenariat avec les bibliothèques et des associations, des actions très variées.

Ces actions doivent être menées sur le long terme pour créer une relation de confiance entre les partenaires, appartenant à des milieux professionnels parfois très différents, et les conditions d'une bonne participation des publics. Ils demandent également une bonne capacité d'adaptation des bibliothécaires à la demande de ces publics, puisqu'il faut à la fois offrir des actions de qualité, conformes au rôle de médiation culturelle des bibliothèques, et se défaire d'une posture de prescripteur vouée à l'échec face à des publics spécifiques que l'on connaît souvent moins bien que les partenaires. Il ne faut pas oublier non plus que les actions menées par les bibliothèques sont parfois la seule offre culturelle qu'on leur propose, ce qui oblige davantage à s'adapter parfaitement aux attentes.

#### 2.2.5. Les librairies et les éditeurs

Nous avons vu que les librairies ne se réduisent pas à leur rôle de fournisseurs et participent également à de nombreuses actions, principalement à des rencontres et à des conférences. Ces partenariats unissent la plupart du temps les bibliothèques aux librairies indépendantes qui ont le grand avantage de disposer de libraires qualifiés et de partager la même exigence de soutien à la création. Ce sont des partenaires précieux dans la mesure où la plupart d'entre eux sont spécialisés dans un domaine et en connaissent parfaitement la plupart des acteurs (éditeurs, auteurs, artistes, universitaires, associations...). Ils sont ainsi souvent forces de proposition dans l'organisation de rencontres.

Nous avons vu également que certaines librairies disposent de leur propre programmation culturelle et d'espaces de rencontre à cet effet. Il est naturellement souhaitable que l'offre des librairies et celle des bibliothèques soit complémentaire et non concurrente, par exemple en évitant de concert de programmer des rencontres le même jour.

Les éditeurs enfin, principalement les éditeurs locaux et la petite édition, s'associent à des actions culturelles en bibliothèque, qu'il s'agisse de rencontres avec leurs auteurs ou d'expositions (livres d'art, planches de bandes dessinées...). L'édition de catalogues d'expositions ou de manifestations importantes organisées

par la bibliothèque sont également une forme de partenariat fréquent en relation avec une action culturelle.

### **3. Comment mener des projets d'action culturelle en partenariat ?**

Mener des projets d'action culturelle en partenariat implique de la part des bibliothèques un effort en termes d'organisation et de moyens. Cela requiert également de développer un certain nombre de compétences qui n'étaient pas forcément attachées au métier de bibliothécaire. Enfin, quelques règles de méthode peuvent permettre de les mener à bien.

#### **3.1. Organisation et moyens**

L'existence d'un poste de responsable de l'action culturelle au sein des services communs de la bibliothèque facilite grandement la création de projets en partenariat et en coopération. En effet, s'il n'est pas le responsable direct de la conduite de l'ensemble des projets, il est toutefois pour les potentiels partenaires un interlocuteur stable et clairement identifié à l'échelle du réseau. La recherche de partenaires fait par ailleurs partie de ses tâches, tant pour le montage d'un projet particulier qu'à titre prospectif, en vue d'une éventuelle action future. De la même manière, le fait que la bibliothèque dispose d'un service de communication à part entière la rend plus visible pour d'éventuels partenaires. Cela leur garantit par ailleurs que les actions communes bénéficieront d'une bonne publicité.

Chaque projet mené dans un équipement doit par ailleurs être porté par un responsable de projet, ce qui implique d'intégrer clairement dans son temps de travail le volume horaire nécessaire à la conduite du projet, et en particulier les réunions de préparation avec les partenaires. En effet, la préparation d'actions culturelles ne doit pas être considérée comme une activité extra-professionnelle dans laquelle des bibliothécaires volontaires s'impliqueraient en plus de leurs activités habituelles.

Être considéré comme un partenaire sérieux nécessite également qu'un budget suffisamment conséquent soit alloué aux actions culturelles et à la communication. Nous avons vu que la course à la gratuité n'était pas la meilleure manière de s'entourer de partenaires de qualité et surtout de pérenniser les partenariats. Une institution ou une association peuvent par exemple accepter d'agir à leurs frais dans un premier partenariat avec les bibliothèques sans pour autant être disposées à reconduire l'expérience faute d'engagement budgétaire de la part de leur partenaire.

Enfin, ces actions en partenariat ont, nous l'avons vu, des incidences en termes d'acquisitions. Il faut prévoir ces dépenses dans les budgets d'acquisition afin de pouvoir accompagner convenablement chacune de ces actions par une grande réactivité des collections. Dans les cas d'une rencontre d'auteur, d'une conférence ou d'un concert par exemple, les partenaires sont en droit d'attendre que des ouvrages ou des disques soient disponibles, en plusieurs exemplaires répartis sur le réseau pour une opération importante, pour permettre aux usagers de la bibliothèque de préparer et de prolonger l'événement.

### **3.2. Compétences**

Comme le souligne Dominique Arot, « le partenariat est l'occasion d'associer les compétences les plus diverses » qui donnent une nouvelle ampleur au métier de bibliothécaire<sup>34</sup>. Le « bibliothécaire partenarial » doit bien entendu posséder au premier chef des capacités relationnelles qui lui permettent de saisir, dans toutes les circonstances de rencontres – formelles ou informelles – avec les partenaires, les opportunités d'actions communes. Les qualités d'écoute et de concertation font partie de ces compétences relationnelles. Des capacités organisationnelles et des compétences administratives et budgétaires sont ensuite requises dans la conduite du projet. De plus, des qualités rédactionnelles et une bonne maîtrise des outils de communication sont indispensables à l'accompagnement de l'action. Il faut ajouter à ces compétences générales une série de compétences particulières utiles pour

---

<sup>34</sup> AROT Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*. Op. cit. p. 47.

chaque type d'action : montage d'exposition, animation d'un débat ou d'une rencontre, accueil d'un spectacle ou d'un concert, publication d'un catalogue... Naturellement, il ne s'agit pas d'atteindre un niveau professionnel dans l'ensemble de ces activités, le partenariat ayant précisément pour but de s'entourer de personnes disposant de compétences complémentaires. Il s'agit toutefois d'atteindre une forme de polyvalence suffisante pour ne jamais être dans une situation de passivité vis-à-vis du travail des partenaires. Cette polyvalence doit s'accompagner enfin d'une solide culture générale qui permette d'apprécier la qualité et la pertinence des projets dans chaque domaine.

### **3.3. Méthodes**

Une méthodologie professionnelle se compose essentiellement d'une série de conseils tirés de l'observation et ordonnés logiquement. Ces conseils ne sont en rien des recettes infaillibles applicables à toutes les situations particulières. Ils permettent cependant d'éclairer une pratique grâce à la description raisonnée de l'ensemble des procédures mises en œuvre plus ou moins spontanément dans la conduite d'un projet, et d'éviter ainsi d'oublier des étapes ou de commettre certaines erreurs.

Nous reprendrons ici à notre compte la très utile méthodologie proposée par Claudie Tabet<sup>35</sup> que nous compléterons par quelques remarques tirées de notre expérience de stage. S'appuyant sur les travaux de Bertrand Calenge, cette méthodologie s'articule autour de cinq règles de conduite d'un projet culturel en partenariat :

- La première règle, « une connaissance réciproque », recommande de dresser un tableau des « forces, des moyens et des limites » de sa

---

<sup>35</sup> Cf. - TABET, Claudie. « Le partenariat. Mode d'emploi » in DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.). *Partenariats et bibliothèques. Domaines culturel et international. Op. cit.* pp. 19-25.

- TABET, Claudie. *La Bibliothèque hors les murs. Op. cit.* pp. 59-61.

- CALENGE, Bertrand. *Les Petites bibliothèques publiques.* Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1993.

propre bibliothèque et de ses partenaires, ainsi qu'à s'assurer du soutien des décideurs (les élus).

- La seconde, « définir les objectifs et préparer le projet ensemble » préconise de faire un état des lieux (repérer les besoins) avant de s'engager dans le projet, puis de travailler réellement ensemble à sa préparation (définition de la nature de l'action, des objectifs et des moyens).
- La troisième, « identifier les responsabilités et les niveaux d'exécution des tâches », recommande de réaliser des fiches techniques listant et répartissant les tâches (en lien avec un échéancier) pour servir de références à l'action commune, ou d'élaborer une convention comportant un cahier des charges dans le cas d'une action importante.
- La quatrième, « unir ses forces » conseille d'agir de concert à l'ensemble des étapes de la réalisation du projet.
- La cinquième enfin, « prévoir l'évaluation sous forme de bilan collectif », propose d'évaluer les réussites et les échecs de l'action commune en comparant le résultat final aux objectifs fixés au départ.

Les éléments importants que nous pouvons retenir de ces règles, à la lumière de nos propres observations et de la consultation d'autres sources<sup>36</sup>, sont :

- La nécessité de connaître parfaitement le partenaire – ses objectifs, son histoire, ses moyens et ses méthodes – avant de s'engager dans un projet commun. Cette connaissance de l'autre permet de s'assurer qu'il partage les mêmes objectifs et les mêmes valeurs et qu'il dispose de moyens d'action suffisants. Il s'agit également de s'assurer que la direction des bibliothèques, la tutelle et les équipes aient compris l'intérêt de ce partenariat.

---

<sup>36</sup> Nous nous référons également à la méthodologie proposée par Dominique AROT. *Les partenariats des bibliothèques*. *Op. cit.* pp. 46-49

- La nécessité d'une formalisation écrite du partenariat, de la simple fiche à la convention, selon l'importance de l'action. C'est une méthode simple pour éviter des conflits dans la conduite du projet. Disposer d'une feuille de route, d'un « contrat » même rudimentaire, permet aux partenaires de se référer à un engagement écrit à chaque étape de la réalisation du projet ou même ultérieurement. Cela peut s'avérer également indispensable à présent pour des raisons légales. En matière de droits d'auteur liés à un concert ou à un spectacle, par exemple, il faut pouvoir s'assurer que ces droits ont été acquittés par le partenaire ou établir au contraire qu'ils font l'objet d'une participation de la bibliothèque.
  
- L'importance de la co-construction du projet et de sa co-réalisation. Un partenariat ne peut pas se réduire à l'accueil d'une action conduite par un partenaire dans la bibliothèque, c'est un projet mené en commun depuis la définition des objectifs jusqu'au résultat final.
  
- L'importance enfin d'une évaluation commune de l'action réalisée et de la qualité du partenariat. L'évaluation est souvent le point faible des actions en partenariat et des actions culturelles tout court. Il y a parfois évaluation de l'action par la bibliothèque ou par le partenaire mais rarement d'évaluation conjointe de l'action et du partenariat. C'est pourtant le meilleur moyen d'améliorer la qualité des actions et leur adéquation aux attentes du public. L'évaluation du partenariat permet de repérer et de reconnaître les difficultés de la gestion commune du projet. Elle permet d'éviter les non-dits qui pourraient rendre difficile la reconduction de la collaboration entre les partenaires. Elle est également source d'enseignements pour l'ensemble des actions partenariales de la bibliothèque. Il serait aisé de coupler, sur le même document, une évaluation quantitative et qualitative de l'action, autour de critères définis en commun, et une évaluation du partenariat. Associées aux feuilles de route dressées au départ et à l'ensemble des documents relatifs à la manifestation, ces fiches constitueraient des archives très instructives des

partenariats de la bibliothèque et pourraient servir à dresser des bilans annuels.

Encore une fois, ces démarches qui peuvent sembler fastidieuses et procédurières au premier abord – la formalisation et l'évaluation – peuvent finalement faire gagner du temps et améliorer la qualité du travail partenarial. Elles sont de plus une marque de respect pour le partenaire qui ne se sent pas ainsi associé de manière fortuite ou « bricolée » à un projet informel. Elles sont enfin le signe d'une professionnalisation croissante de la démarche partenariale dans les bibliothèques.

## **Conclusion**

Nous avons vu que les partenariats et les coopérations dans le domaine de l'action culturelle étaient au cœur des missions de médiation culturelle et de développement de la lecture des bibliothèques. Ils constituent une réponse dynamique des bibliothèques à l'essoufflement de la démocratisation culturelle et à la concurrence croissante des industries du divertissement qui se traduisent par une stagnation, voire une baisse, de leur fréquentation. Cette ouverture des bibliothèques à l'ensemble des acteurs de leur environnement permet de poursuivre ces objectifs tout en s'intégrant davantage à la vie culturelle municipale et en limitant le coût des actions menées.

Cette nouvelle manière de travailler n'a toutefois pas encore atteint son plein essor dans la profession et de nombreuses marges de développement restent sans doute encore à explorer. Nous voyons pour notre part trois défis principaux qui restent encore à relever dans ces démarches :

- la formation professionnelle, initiale et continue, à la conduite de projets culturels est encore notablement insuffisante pour toutes les catégories de personnels des bibliothèques. C'est le signe que cette dimension n'est pas encore intégrée dans les missions essentielles des bibliothécaires. Or le manque de professionnalisation dans ces démarches est de toute évidence un frein à leur développement.
- la coopération entre bibliothèques dans le domaine des actions culturelles reste un objectif secondaire dans la profession par rapport à la coopération documentaire. On peut souhaiter en particulier que les bibliothèques appartenant à la même agglomération développent des projets culturels communs en profitant du processus politique de l'intercommunalité.
- le partenariat avec le secteur privé, enfin, en particulier avec les éditeurs, n'a sans doute pas épuisé l'ensemble de ses possibilités.

# **Bibliographie**

## **Monographies sur l'histoire des politiques culturelles**

POIRRIER, Philippe. *Les Enjeux de l'histoire culturelle*. Paris : Éd. du Seuil, 2004, 342 p.

URFALINO Philippe. *L'Invention de la politique culturelle*. Paris : Hachette, 2004, 427 p.

## **L'action culturelle en bibliothèque**

### **Monographies**

Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), *et al.* ; étude rédigée par Bertrand CALENGE, avec la collab. de Marine MANOHA. *Les Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes, des acteurs culturels au service de la population*. Annecy : ARALD, 2006.

Bibliothèque publique d'information. *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ? Colloque des 3 et 4 avril 1995*. Paris : BPI, 1996. 125 p.

Ecole nationale supérieure des bibliothèques. *Animation et bibliothèques : journées d'étude, avril 1984*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1985. 73 p.

CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.). *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie, 1998. 214 p.

SEIBEL, Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : Dalloz, 1983. 324 p.

TABET, Claudie. *La Bibliothèque « hors les murs »*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 277 p.

## Articles

AUBIN, Yves. « Les Bibliothèques et la culture ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 30-35

BAILLON-LALANDE, Dominique. « Missions culturelles et sociales des bibliothèques ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 35-40

COMPTE, Jean-Marie. « Politique d'action culturelle à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 52-53

TABAH, Dominique. « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 41-50

## Mémoire

THIRIET, Mathilde (DCB13). *La formalisation de l'action culturelle réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, sous la dir. de Danielle Taesch. ENSSIB : 2005, qui consacre un chapitre au travail en réseau et aux partenariats, pp. 57-64.

## Partenariats et coopérations des bibliothèques

### Monographies

BONIFACE, Claire, LAGARDE, Françoise, MILLET, Marie-Claire (dir.). *Guide de la coopération Bibliothèque-École*. Paris : CRDP/FFCB, 1996. 110 p.

Observatoire Permanent de la Lecture Publique à Paris (OPLP). *Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération*. Paris : BPI, 1998. 206 p.

### Mémoire

PORTE, Christine. *Définition d'une logique de partenariat entre une bibliothèque en création et son futur environnement La Goutte d'Or*. Villeurbanne : IFB, 1996.

## **Partenariat et coopérations en matière d'action culturelle**

### **Monographies**

AROT, Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*. Paris : ADPF ; Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, 366 p.

DINCLAUX, Marie, VOSGIN, Jean-Pierre (dir.). *Partenariats et bibliothèques. Domaines culturel et international*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1998, 120 p.

TABET, Claudie. *La Bibliothèque « hors les murs »*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 277 p.

### **Articles**

ALIX, Yves. « Bibliothèques et associations : du partenariat au réseau culturel ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 90-92

AROT, Dominique. « Bibliothèques et (re)-création ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 6, p. 21-28

AUBERT, Annie. « Pratiquer le partenariat pour participer à la vie locale. L'exemple de Blanquefort ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 5, p. 86-88

GOUTTEBARON, Sylvie, CARACO, Alain. « Un Festival pour une médiathèque ou une médiathèque pour un festival ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 6, p. 61-64

### **Mémoires**

AURENCHE, Blandine. *Mise en place d'un projet en partenariat pour le Temps des Livres 1996 dans le 19ème arrondissement à Paris*. Villeurbanne : IFB, 1994.

PANTALEO, Sandrine. *Le rôle social des bibliothèques et les ressources du partenariat à partir de l'exemple de la bibliothèque jeunesse Crimée*. Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : CONTRAT VILLE-LECTURE .....</b>	<b>82</b>
<b>ANNEXE 2 : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004 DU SERVICE ACTION CULTURELLE .....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE 3 : « FLASH INFO » (DAAC-RECTORAT) .....</b>	<b>100</b>
<b>ANNEXE 4 : RAPPORT DE STAGE.....</b>	<b>102</b>

## ***Annexe 1 : Contrat Ville-lecture***



















## ***Annexe 2 : Rapport d'activité 2004 du service action culturelle***















## ***Annexe 3 : « Flash Info » (DAAC-Rectorat)***



## ***Annexe 4 : Rapport de stage***



Mes trois mois de stage à la bibliothèque de Grenoble (4 septembre – 24 novembre) m'ont donné l'occasion de découvrir l'ensemble des services et des équipements du réseau et de participer à un grand nombre d'activités. J'ai partagé mon temps entre la découverte du travail de l'équipe de direction et des équipes des bibliothèques du réseau, la participation aux activités du service action culturelle, et mes recherches. Naturellement, j'ai consacré une part plus importante de mon temps aux activités du service action culturelle, en compagnie de Jean-Marc Vidal, du fait de mon sujet d'étude.

J'ai pu tout d'abord rencontrer tous les responsables des services transversaux ainsi que la plupart des responsables des bibliothèques. Chacun d'entre eux m'a décrit ses fonctions et fait visiter son service. Cela m'a permis de me familiariser avec le réseau et de découvrir différents postes assumés par des conservateurs. La responsable de la numérisation des fonds anciens, par exemple, Mme Sandrine Marchand, m'a présenté les méthodes et les techniques de numérisation et m'a permis d'observer le fonctionnement de la machine acquise par les bibliothèques dans le cadre du programme de numérisation des fonds anciens du ministère de la Culture.

J'ai été ensuite associé à l'ensemble des réunions de direction (« coordinations restreintes » aux conservateurs). Cela a été l'occasion pour moi de découvrir l'ensemble des tâches de gestion d'une bibliothèque municipale (personnels, formation, budget,...). J'ai participé également à des réunions organisées autour de problèmes particuliers et regroupant différents responsables municipaux : une réunion par exemple autour des problèmes informatiques (bases de données, serveurs) avec les services informatiques de la ville, une autre sur l'avenir de la musique dans les bibliothèques, avec le responsable des musiques actuelles à la DAC et la coordinatrice musique du réseau, ou une autre enfin consacrée au projet de création d'un nouveau musée Stendhal, réunissant la directrice adjointe des services de la ville, le directeur des affaires culturelles, des représentants de la DRAC et la direction des bibliothèques.

Il m'a été également très profitable de pouvoir assister à des entretiens de recrutement d'un attaché responsable de la communication, auquel participaient la directrice des bibliothèques, la responsable du service ressources humaines de la

ville, le responsable de l'action culturelle et le cadre administratif des bibliothèques.

J'ai assisté à deux matinées professionnelles organisées avec l'ensemble des personnels des bibliothèques. Au cours de la première matinée, j'ai participé à un atelier sur « la place pour les documentaires dans les collections » qui a été l'occasion d'un débat très riche. Je suis intervenu, au cours de la seconde, dans le cadre d'un sujet proche de mon mémoire d'étude, « confirmer les bibliothécaires comme acteurs culturels ». J'ai cette fois préparé le déroulement de cette matinée avec Jean-Marc Vidal, responsable de l'atelier, ce qui nous a permis de réfléchir à des problématiques très proches de celles de mon mémoire. Le débat qui a suivi m'a d'ailleurs été très précieux puisque j'ai pu recueillir les réflexions de nombreux collègues sur les enjeux de l'action culturelle. Les partenariats ont été évoqués à plusieurs reprises comme l'un des enjeux essentiels.

Une bonne partie de mes activités de stage s'est déroulée au service action culturelle dont Jean-Marc Vidal a eu l'amabilité de me faire partager l'ensemble des activités. J'ai pu participer, par exemple, à la préparation du budget et à l'élaboration de la programmation. J'ai contribué également à la correction et même à la rédaction de documents de communication à destination du public et de la presse (« Les Rendez-Vous », l'« Infopresse »). M. Vidal m'a associé également à l'invitation de deux écrivains, Jean-Claude Pirotte et Frédéric Vitoux, que nous avons accompagnés lors de rencontres à la bibliothèque Centre Ville. L'invitation de Jean-Claude Pirotte a par ailleurs donné lieu à une autre rencontre en partenariat avec l'association l'« œil », à Chambéry.

J'ai pu suivre de très près la préparation du Printemps du livre de Grenoble 2007, en compagnie de Jean-Marc Vidal et de Carine d'Inca de Grenoble Ville-lecture. J'ai assisté en effet aux réunions de préparation avec les partenaires (libraires, bibliothécaires, associatifs), à la préparation du déménagement de la manifestation au Centre-Ville (lors de rencontres avec le directeur des affaires culturelles, l'architecte responsable des travaux de la ville, un régisseur...), aux différentes étapes de la programmation (programme prévisionnel, prises de contact avec les auteurs...), aux rencontres avec la tutelle et les partenaires potentiels, et à l'élaboration de la communication (avec le graphiste du Printemps).

J'ai pu participer enfin aux deux autres « grandes opérations », « Un bébé/Un livre » et « Les Saisons stendhaliennes », et en rencontrer l'ensemble des acteurs (bibliothécaires et partenaires). Par ailleurs, M. Vidal m'a associé à l'organisation de la soirée Stendhal à l'auditorium du musée de Grenoble dans le cadre de la Nuit de l'écrit/Lire en fête. J'ai travaillé à cette occasion avec des élèves du CNR et des acteurs de l'association Anagramme. J'ai pu également assister, le même jour, à la réception officielle des manuscrits de Stendhal qui a eu lieu au musée en présence des représentants de l'Etat, des collectivités locales et des mécènes.

Ma participation aux activités du service action culturelle m'a permis de rencontrer et d'interroger un grand nombre de partenaires, anciens ou nouveaux, des actions de la bibliothèque : responsables de l'action culturelle du Musée Dauphinois et du Conservatoire, acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires), responsables d'associations, etc. C'est à partir de l'ensemble de ces activités et de ces rencontres que j'ai pu mener à bien mon mémoire d'étude.